



I.R.E.D.U.

centre national de la
recherche scientifique

andré giffard

jean-jacques paul

marc richard

**STRATEGIES ET TRAJECTOIRES
DES JEUNES SANS DIPLOME**

André GIFFARD
Jean-Jacques PAUL
Marc RICHARD

Stratégies et trajectoires des jeunes sans diplôme

Eléments d'évaluation du dispositif de formation
et d'insertion des jeunes de 16 à 18 ans en Bourgogne

Cahier de l'IREDU n°40
ISBN 2-85634 - 0 44 - X

Mars 1985

INTRODUCTION GENERALE

Par l'Ordonnance du 26 mars 1982, les Pouvoirs Publics ont institué un dispositif de formation et d'insertion des jeunes de 16 à 18 ans sortis sans qualification du système scolaire. Son objectif était double : aider à l'insertion et préparer directement à une qualification professionnelle.

Ce dispositif s'est accompagné, dès son origine, de l'organisation d'une structure d'évaluation dont la mission était de renvoyer aux Pouvoirs Publics et aux différents acteurs une vision analytique du fonctionnement de celui-ci. C'est dans ce cadre que l'IREDU s'est trouvé chargé d'une mission d'observation et d'évaluation au niveau de la Bourgogne.

Si, au cours de la première année de fonctionnement, l'observation et l'évaluation ont concerné de multiples aspects du dispositif (1), il nous a semblé important, au cours de la seconde année, de nous centrer sur le problème-clé que posait l'insertion sociale et professionnelle de ce type de public (2). Ce n'était d'ailleurs pas la première fois que nous étions amenés à nous intéresser à cette problématique (3) mais s'offrait cette fois-ci l'occasion de tester l'impact de ces formations en utilisant un groupe de contrôle.

C'est donc à la présentation des résultats de la recherche de l'influence du passage par le dispositif sur la trajectoire sociale et professionnelle des jeunes que cet ouvrage se consacre. Dans le cadre de cette introduction, nous rappellerons tout d'abord les apports d'un certain nombre de travaux consacrés à l'analyse de la position des jeunes sur le marché du travail. Puis nous indiquerons les grandes lignes de la méthodologie utilisée avant d'exposer le plan adopté.

-La position des jeunes sur le marché du travail

La position des jeunes sur le marché du travail a été l'objet de nombreuses analyses au cours de la période récente -pour une présentation générale, cf. Paul (1984)-. Les travaux réalisés notamment dans le cadre des bilans formation-emploi ont révélé la situation particulièrement difficile des jeunes sans qualification sur le marché du travail -Amat (1983)-, qui se traduit par un taux de chômage élevé, en partie consécutif à un problème de stabilisation dans l'emploi.

(1) cf. Danrey, Giffard, Paul, Richard (1983).

(2) Un second aspect de nos préoccupations a concerné l'alternance dans le dispositif et a conduit à la préparation d'un rapport spécifique. Cf. J. Danrey (1984).

(3) cf. Giffard, Paul (1981).

Clémenceau et Géhin (1983) ont en outre mis l'accent sur le rôle de la gestion de la main-d'oeuvre des secteurs les plus ouverts aux recrutements de jeunes sur l'instabilisation de la main-d'oeuvre juvénile. Et Rose (1984) de mettre en lumière le fait que les différents secteurs faisaient des usages spécifiques des mesures de gestion sociale de la "transition professionnelle".

Le contexte est donc établi : l'entrée des jeunes sur le marché du travail s'est effectué en période récente sur une trame économique structurée par l'instabilité de l'emploi générée par les modes de gestion de la main-d'oeuvre. Mais à partir du moment où l'on pouvait constater que le taux de chômage variait en sens inverse du niveau de formation, il est apparu aux yeux des Pouvoirs Publics, c'est le sens de l'Ordonnance du 26 mars 1982, que la possession d'une qualification professionnelle devait constituer une obligation nationale. En d'autres termes, donnons à chaque jeune une qualification professionnelle et laissons jouer le marché : l'ensemble des jeunes pourront rivaliser à armes égales dans l'accès à l'emploi.

Nous ne sommes pas loin de l'approche de Thurow (1975) qui envisage le marché du travail comme une file d'attente où la place est fixée par le niveau de formation. Et si les jeunes peuvent se présenter avec des niveaux de formation plus homogènes, la concurrence n'en sera pas moins sévère dans une période de restriction de la demande de travail, mais elle ne se traduira pas par une marginalisation automatique de groupes de jeunes dont on connaît assez bien les caractéristiques socio-économiques -cf. l'article de C. Seibel (1984)-. Et puis, se maintient en arrière-plan l'idée que la formation pourrait être facteur de création d'emploi dans la mesure où un chef d'entreprise découvrant la qualification d'un jeune pourrait être tenté de l'utiliser et de le retenir dans l'entreprise.

Reste posé le problème du fonctionnement concret du marché du travail. Si l'on peut retenir l'idée que le diplôme est facteur important d'accès d'emploi, l'employeur l'utilisant comme signal premier, on ne peut oublier qu'il ne vient jamais seul et qu'il est souvent accompagné d'autres caractéristiques -origines sociale ou ethnique, sexe...- et donc que le signal utilisé est probablement un ensemble composite de ces caractéristiques. En d'autres termes, est-on certain que l'attribution d'un diplôme aux jeunes de 16 à 18 ans sans qualification améliorera leur situation concurrentielle si l'impact du diplôme est conditionné par la présence simultanée d'autres caractéristiques que souvent ces jeunes ne possèdent pas ? En particulier, il semble que le marché du travail soit structuré par un ensemble de réseaux sociaux -Marry (1983)- dont l'appartenance est liée à l'histoire professionnelle de la famille.

Par ailleurs, dans la mesure où les emplois offerts à ces jeunes de niveau de formation le plus faible sont souvent d'un bas niveau de qualification et ne nécessitent pas un temps d'apprentissage très long, les employeurs seront-ils sensibles à une formation supplémentaire du type de celle dispensée dans le cadre du dispositif ? Et la

qualification acquise et validée dans le dispositif pourra-t-elle rivaliser avec celles dispensées dans le cadre de la formation initiale, le C.A.P. en particulier ?

Pour analyser la situation des jeunes sur le marché du travail, il nous est apparu essentiel de raisonner en termes de trajectoire professionnelle. La trajectoire professionnelle peut être définie comme une période de la vie d'un individu où l'on analysera l'ensemble des situations rencontrées, chômage, emploi, inactivité, afin de chercher à mettre en lumière les interactions entre ces situations elles-mêmes et entre ces situations et les caractéristiques individuelles initiales -formation, origine sociale, sexe, nationalité...-

Celle-ci conduit à cerner l'importance des premières situations quant au devenir de l'individu, et donc à repérer dans quelle mesure le choc sur la trajectoire représenté par le passage dans le dispositif peut amener à modifier sa structure. Cette perspective rejoint celle que nous avons développée in Paul (1982), prolongeant les analyses de Spilermann (1977) qui considère le marché du travail comme un ensemble de chaînes de mobilité, et de Birnbaum (1975) pour qui l'entrée dans un segment implique que la mobilité professionnelle future de l'individu sera induite par les conditions d'accès à la formation, par l'acquisition de diplômes et par le développement des caractéristiques affectives spécifiques à ce segment.

La trajectoire comme outil apparaît d'usage plutôt récent chez les économistes français. Nous l'avons utilisé -Giffard, Paul (1981)- pour tester l'impact de stages de formation sur le devenir professionnel de jeunes afin de mettre en valeur la nécessité de ne pas se contenter de l'utilisation d'un critère de taux de placement pour juger de l'impact professionnel d'une formation mais d'y adjoindre un certain nombre de caractéristiques comme la durée dans l'emploi ou la possibilité de filiarisation.

Les enquêtes longitudinales du C.E.R.E.Q. se prêtent par nature très bien à une analyse en termes de trajectoire -cf Maréchal, Viney (1983)- qui ont essayé en particulier de mettre en relation les caractéristiques de l'emploi et la stabilité- ; Viney (1983) montre l'apport de la connaissance des cheminements par rapport aux enquêtes d'insertion.

C'est donc à travers un tel outil, afin d'une part de repérer l'influence du dispositif sur la structure de la trajectoire et d'autre part de mesurer les effets dans le temps du dispositif, que nous présenterons ces éléments d'évaluation du programme de formations alternées des jeunes de 16 à 18 ans.

-La méthodologie de l'évaluation

Notre point de départ méthodologique a consisté à définir deux groupes de jeunes -l'un ayant rejoint un ou plusieurs stages du programme, l'autre n'ayant pas participé aux stages- de façon à pouvoir comparer

leurs trajectoires et inférer de cette comparaison des éléments de conclusion quant à l'impact du dispositif.

Le problème se posait de savoir comment sélectionner le groupe de contrôle composé de jeunes n'ayant pas suivi de stage du dispositif, et surtout comment retrouver concrètement ces jeunes afin de pouvoir réaliser les entretiens. La solution la plus aisée a été de s'adresser aux jeunes qui étaient passés par une structure d'accueil du dispositif mais qui n'avaient pas, en définitive, rejoint une action de formation. Bien entendu, une telle méthodologie impliquait d'analyser si les jeunes des deux groupes, stagiaires du dispositif et non stagiaires du dispositif, ne se distinguaient que par le fait d'être entrés ou non dans le dispositif, de façon à pouvoir raisonner "ceteris paribus" en ce qui concernait l'ensemble de leurs autres caractéristiques.

L'enquête a été réalisée en février 1984 auprès des jeunes passés au dernier trimestre 1982 par une structure d'accueil implantée en milieu urbain -La Mission Locale de Dijon- et deux structures d'accueil implantées en milieu rural -La Mission Locale de Louhans (région de la Bresse, en Saône-et-Loire), la Permanence d'accueil d'Information et d'Orientation d'Auxonne (Région du Val de Saône, en Côte d'Or). Dans la suite du papier, nous dénommerons urbains le premier groupe de jeunes et ruraux le second. L'ensemble des jeunes qui ont pu être retrouvés ont été interrogés, tant ceux qui ont suivi un stage que ceux qui n'en ont pas suivi.

La population enquêtée comprend 256 individus répartis de la façon suivante :

	Hors		
	Dispositif	Dispositif	Ensemble
Urbains	119	37	156
Ruraux	72	30	102
Ensemble	191	67	256

Le questionnaire est un questionnaire modulaire et chronologique. Modulaire, car sa structure définitive dépend des structures rencontrées par le jeune, chronologique car il cherche à décrire l'ensemble des structures successives rencontrées depuis la sortie de l'enseignement initial.

Une partie fixe comprend un calendrier mensuel de l'ensemble des situations (formation, chômage, emploi...) un descriptif des caractéristiques individuelles (âge, nationalité, sexe, origine sociale...), du cursus scolaire et des modalités de l'orientation, du mode de vie (loisirs, participation à des associations, vacances...), les modalités d'accueil à la M.L. ou la P.A.I.O., une série de questions visant à repérer l'insertion sociale (utilisation des services bancaires, connaissance de la législation du travail...).

Cette partie fixe se termine par un récapitulatif de l'ensemble des revenus perçus par les jeunes, mois par mois, depuis la sortie de l'école.

La partie modulaire est composée d'un descriptif des stages suivis, des périodes d'apprentissage, de l'ensemble des emplois de plus d'un mois, d'un descriptif rapide de l'ensemble des emplois de moins d'un mois, de l'ensemble des périodes de chômage de plus d'un mois.

-Plan de l'ouvrage

Dans la logique de la méthodologie évoquée précédemment, il s'agira tout d'abord d'analyser les caractéristiques individuelles respectives des jeunes du et hors dispositif. Puis seront prises en compte leurs trajectoires en mettant en lumière l'influence de l'impact du dispositif et en présentant en détail la situation au moment de l'enquête.

Un troisième chapitre s'intéressera à l'emploi des jeunes, de façon à pouvoir comparer les caractéristiques des emplois occupés par les deux groupes.

Les deux derniers chapitres s'intéresseront plus aux avis des jeunes et à leur insertion sociale. Un chapitre sera en effet consacré qu'à l'avis des jeunes sur la formation reçue et nous nous interrogerons alors sur le contenu de celle-ci et sa validation. Et le dernier chapitre privilégiera donc les représentations des jeunes et leur mode de vie au moment de l'enquête.

Jean-Jacques PAUL.

Chapitre I : CARACTERISTIQUES DES JEUNES ET ATTITUDES A LA SORTIE DE L'ECOLE ET LORS DU PASSAGE A LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Ce chapitre s'organisera de la façon suivante. Dans un premier temps, nous mènerons une comparaison des caractéristiques individuelles des jeunes enquêtés. Puis, seront analysées les attentes des jeunes et de leurs parents à la sortie de l'école et lors de la prise de contact avec la structure d'accueil.

I. Les caractéristiques individuelles des jeunes enquêtés

La description des caractéristiques individuelles des individus enquêtés possède un double objectif. D'une part, elle doit permettre de mieux connaître ces jeunes qui ont pris contact avec une structure d'accueil du dispositif. D'autre part, elle doit nous conduire à savoir si les jeunes qui ont décidé de ne pas entreprendre une formation dans le cadre du dispositif diffèrent du point de vue de ces caractéristiques de ceux qui sont entrés dans un stage.

Nous qualifierons de non stagiaires ou hors dispositif les jeunes qui n'auront pas suivi de formation dans le cadre du dispositif, et stagiaires ou du dispositif ceux qui auront rejoint un stage du dispositif.

En permanence, nous comparerons jeunes urbains et jeunes ruraux.

Les caractéristiques retenues seront l'âge, le sexe, la nationalité du père, le nombre d'enfants dans la famille, la situation du père et de la mère, la profession du père, le niveau de la dernière classe fréquentée dans l'enseignement initial et le diplôme à l'issue de cette classe.

La tranche d'âge ciblée par le dispositif regroupera la grande majorité des jeunes enquêtés, puisque à la date de l'enquête, 98 % des ruraux et 87 % des urbains avaient 18 ou 19 ans. Néanmoins, l'âge sera un peu plus dispersé chez les urbains, 8 % d'entre eux ayant 20 ans, et 4 % 17 ans.

Notre population comprend une proportion de filles légèrement supérieure à la moyenne régionale au sein du dispositif (56 %), s'élevant à 58 % chez les urbains et 63 % chez les ruraux.

Si l'on s'intéresse à la nationalité du père des jeunes enquêtés, il apparaît que les jeunes ruraux sont plus souvent d'origine française que les jeunes urbains puisque 92 % d'entre eux auront un père français contre 71 % pour les jeunes urbains.

Tableau 1. Le nombre d'enfants dans la famille

	Urbains	Ruraux
Trois et moins	63 (40)	37 (37)
Quatre ou cinq	40 (27)	27 (32)
Six et plus	51 (33)	32 (31)
Total	156 (100)	102 (100)

La taille de la famille n'opposera pas quant à elle les jeunes ruraux et urbains. En effet, dans les deux cas, les jeunes sont issus de familles nombreuses, puisque 60 % des jeunes urbains et 63 % des jeunes ruraux sont originaires de familles de 4 enfants et plus.

Si presque 4 jeunes ruraux sur 5 ont un père en emploi au moment de l'enquête, seuls 4 jeunes urbains sur 11 sont dans ce cas. En outre, la situation familiale des jeunes urbains semble plus difficile (9 % ont un père décédé, et 9 % ont un père absent contre respectivement 6 % et 1 % chez les jeunes ruraux).

Par ailleurs, les jeunes ruraux ont le plus souvent une mère occupant un emploi (55 % d'entre eux) que les jeunes urbains (42 % d'entre eux), les mères des jeunes urbains étant plus souvent inactives.

Tableau 2. : Situation du père

	Urbains	Ruraux
En emploi	100 (64)	80 (78)
Autres situations	56 (36)	22 (22)
Total	156 (100)	102 (100)

Tableau 3. : Situation de la mère

	Urbains	Ruraux
En emploi	66 (42)	56 (55)
Inactive sans profession	71 (46)	38 (37)
Autres situations	19 (12)	8 (8)
Total	156 (100)	102 (100)

La profession du père opposera bien sûr jeunes ruraux et urbains puisque presque un rural sur quatre aura un père agriculteur exploitant. Mais, d'un point de vue global, il faudra retenir l'extraction sociale modeste des jeunes passés par une structure d'accueil, 62 % des jeunes urbains ayant un père ouvrier, manoeuvre ou personnel de service, cette proportion étant de 42 % chez les ruraux. Ces résultats sont en accord avec ce que l'on sait des liens entre l'origine sociale et l'échec scolaire. (cf. par exemple C. Seibel : Genèse et conséquence de l'échec scolaire. *Revue française de Pédagogie*, n°67, avril-juin 1984, pp. 7-27).

Tableau 4. : Profession du père

	Urbains	Ruraux
Agriculteur exploitant	0	24 (24)
Artisan cadre, profession intermédiaire	17 (14)	13 (13)
Employé	29 (24)	21 (21)
Ouvrier, manoeuvre, personnel de service	76 (62)	40 (42)
Total	122 (100)	98 (100)

En effet, en ce qui concerne le niveau de formation des jeunes enquêtés, il apparaît que celui-ci est faible, en accord avec les objectifs du dispositif. Ainsi, 81 % des jeunes ruraux et 85 % des jeunes urbains sont issus d'une classe de niveau VI. En outre, chez les urbains comme chez les ruraux, sept jeunes sur dix ne sont titulaires d'aucun diplôme.

Tableau 5. : Niveau de la dernière classe suivie

Niveau de la dernière classe suivie	Groupe	
	Urbains	Ruraux
VI	132 (85)	83 (81)
V bis	20 (13)	19 (19)
V	4 (2)	0 (0)
Total	156 (100)	102 (100)

Tableau 6. : Diplôme

Diplôme	Groupe	
	Urbains	Ruraux
Sans diplôme	112 (72)	69 (68)
C.E.P. B.E.P.C.	24 (15)	14 (13)
C.A.P. B.E.P. complet ou non	20 (13)	19 (19)
Total	156 (100)	102 (100)

Comme nous l'avons annoncé, nous avons comparé systématiquement au sein des jeunes ruraux comme au sein des jeunes urbains, les caractéristiques individuelles des jeunes stagiaires et celles des jeunes non stagiaires. Le test du χ^2 a été utilisé pour asseoir cette comparaison. Et il apparaît de façon indéniable que les caractéristiques individuelles n'opposent pas ces deux populations.

La seule exception à ce constat concerne, chez les jeunes urbains **uniquement** le niveau de la dernière classe suivie.

En effet, les jeunes urbains non stagiaires apparaissent plus souvent issus d'une classe de niveau V bis ou V que les jeunes urbains stagiaires.

Tableau 7. : Niveau de la dernière classe suivie chez les urbains stagiairisés et non stagiairisés

Niveau de la classe	Groupe	
	Hors dispositif	Dispositif
VI	21 (70)	111 (82)
V bis et V	9 (30)	15 (12)
Total	30 (100)	126 (100)

significatif à 1,36 %.

Il faudra donc être attentifs, lorsque nous examinerons la situation des jeunes à l'enquête, à tenir compte du fait que les jeunes urbains du dispositif ont un niveau de formation légèrement inférieur à leurs homologues hors dispositif.

Avant de nous consacrer à l'analyse des attentes et représentations des jeunes à la sortie de l'école et lors du passage à la structure d'accueil, examinons quelle a été leur situation entre ces deux moments.

Peu de jeunes auront eu une expérience professionnelle avant de se rendre à la structure d'accueil (12 % des jeunes urbains et 18 % des jeunes ruraux). La majorité sera restée sans rien faire entre la sortie de l'école et le passage à la structure (2/3 des urbains, 4/5 des ruraux). Mais ce qui va opposer nettement urbains et ruraux est le fait que plus d'un cinquième des premiers auront suivi une formation (notamment dans le cadre de l'apprentissage) contre un pour cent des seconds.

Tableau 8. : Situation entre la sortie de l'école et le premier contact avec la structure d'accueil

Situation	Groupe	
	Urbains	Ruraux
A travaillé	14 (12)	15 (18)
A suivi une formation	25 (22)	1 (1)
N'a rien fait	74 (66)	69 (81)
Total	113 (100)	85 (100)

Les jeunes du dispositif et hors dispositif vont s'opposer en ce qui concerne cette situation. En effet, les jeunes qui ne seront pas entrés dans le dispositif sont proportionnellement deux fois plus nombreux à

avoir déjà travaillé que ceux qui ont rejoint un stage. Cependant, les deux groupes seront sortis à des dates voisines du système scolaire, 18%

Tableau 9. : Part de ceux qui ont déjà travaillé
au sein des différents sous-groupes

	Urbains		Ruraux	
	Disp.	Hors Disp.	Disp.	Hors Disp.
a travaillé	10 %	23 %	14 %	27 %

des jeunes hors dispositif et 23 % des jeunes du dispositif ayant quitté l'école avant 1982.

Cette première analyse a donc permis de mettre en lumière les handicaps sociaux et de formation des jeunes ayant pris contact avec une structure d'accueil du dispositif. Elle a conduit en outre à saisir les différences qui opposaient urbains et ruraux, dans la mesure en particulier où les conditions familiales des premiers semblent plus difficiles. En outre, par rapport à l'ensemble des caractéristiques individuelles, excepté le niveau scolaire chez les urbains (cf. Tableau 7.) les jeunes du et hors dispositif ne diffèrent pas.

Enfin, entre la sortie de l'école et le premier contact avec la structure d'accueil, la grande majorité des jeunes était restée sans rien faire du point de vue professionnel ou de formation. Néanmoins, les jeunes urbains auront plus fréquemment que les ruraux entrepris une nouvelle formation. Et il faut retenir que les jeunes qui ont décidé de ne pas rejoindre un stage avaient déjà plus souvent travaillé que les autres, ce qui renvoie sans doute à des attentes différentes de la part des deux groupes, point qui pourra être examiné maintenant.

II. Les attentes des jeunes et de leurs parents à la sortie de l'école et lors de la prise de contact avec la structure d'accueil

Afin de mieux cerner le système de représentation des jeunes et de leurs attentes, deux moments ont donc été privilégiés, la sortie de l'école et la visite à la structure d'accueil, par rapport auxquels les enquêtés devaient répondre quant à leurs souhaits ou ceux de leurs parents. En outre, ils devaient évoquer ce que représentait pour eux un emploi, lorsqu'ils sont sortis de l'école.

Ce sont donc les réponses à ces questions qui seront analysées ici, en distinguant, comme précédemment, jeunes urbains et jeunes ruraux, jeunes hors dispositif et jeunes du dispositif.

II.1. Les souhaits au sortir de l'école

Seront présentés successivement ceux des jeunes et ceux de leurs parents, tels que les jeunes les évoquent, afin de repérer les points de différences. En dernier lieu, nous analyserons comment ces jeunes se représentaient l'emploi au sortir de l'école.

Les jeunes ruraux sont proportionnellement plus nombreux que les jeunes urbains à vouloir travailler immédiatement à la sortie de l'école. Ces derniers, peut-être plus conscients soit du handicap que représente leur faible niveau scolaire soit des difficultés générales du marché du travail, exprimeront plus souvent un souhait en matière d'apprentissage ou de formation. D'ailleurs ce souhait a trait dans sept cas sur dix à une formation professionnelle.

Tableau 10. : Souhait du jeune au sortir de l'école

Souhait	Groupe	
	Urbains	Ruraux
Travailler immédiatement	66 (45)	68 (66)
Apprentissage	44 (30)	21 (21)
Formation	29 (20)	9 (9)
Sans projet	7 (5)	4 (4)
Total	146 (100)	102 (100)

Il est à noter que si, au sein des jeunes ruraux, les jeunes hors dispositif sont un peu plus nombreux proportionnellement à avoir souhaité travailler immédiatement que les jeunes du dispositif (73 % contre 64 %), le phénomène ne se rencontre pas chez les jeunes urbains, où les proportions sont équivalentes. Par ailleurs, tant chez les ruraux que chez les urbains, les jeunes rentrés dans le dispositif ont plus que les autres le désir de préparer un apprentissage (24 % contre 13 % chez les ruraux, 30 % contre 23 % chez les urbains), alors que les jeunes n'ayant pas rejoint le dispositif présentent une inclination assez marquée pour une autre formation (10 % contre 8 % chez les ruraux, mais surtout 27 % contre 18 % chez les urbains).

Si l'on s'intéresse maintenant aux souhaits des parents à la même période, tels que les évoquent les jeunes, il est à remarquer tout d'abord que seul un peu plus d'un dixième des jeunes interrogés estiment que leurs parents n'avaient pas ou n'exprimaient pas de souhait concernant leur avenir à la sortie de l'école, cette proportion étant identique chez urbains et ruraux.

Tableau 11. : Souhait des parents au sortir de l'école

Souhait	Groupe	
	Urbains	Ruraux
Travail immédiat	33 (23)	50 (51)
Apprentissage	33 (23)	12 (12)
Formation	60 (42)	26 (26)
Sans projet	18 (12)	11 (11)
Total	144 (100)	99 (100)

Il est d'ailleurs à remarquer que les parents envisagent l'avenir à plus long terme que les enfants puisque le travail immédiat leur semble moins souvent que dans le cas des enfants, un objectif (45 % des jeunes urbains souhaitaient travailler immédiatement mais seulement 23 % de leurs parents le souhaitaient aussi ; 66 % des jeunes ruraux le souhaitaient contre 50 % de leurs parents).

En outre, il semblerait que ce soit peut-être l'école dans sa forme actuelle qui soit ressentie différemment par enfants et parents. En effet, alors que les jeunes se révèlent plutôt favorables à l'apprentissage, les parents sont nettement partisans de la poursuite ou de la reprise d'une formation, notamment professionnelle.

Et les divergences qui ont pu être notées entre jeunes du dispositif et hors dispositif quant à leurs souhaits à la sortie de l'école se retrouvent chez leurs parents. Ainsi, les parents des jeunes hors dispositif seront plus nombreux proportionnellement que ceux des jeunes du dispositif à avoir souhaité que leurs enfants travaillent immédiatement à la sortie de l'école (respectivement 62 % et 54 % chez les ruraux, et 33 % et 25 % chez les urbains). De même, chez les ruraux, les parents des jeunes du dispositif sont proportionnellement deux fois plus nombreux que ceux des jeunes hors dispositif à avoir souhaité que leurs enfants entreprennent un apprentissage. Les proportions seront pas contre identiques chez les urbains.

Il est apparu par ailleurs important de savoir ce que représentait pour ces jeunes en situation d'échec scolaire et particulièrement défavorisés sur le plan professionnel, un emploi, au moment où ils venaient de quitter l'école et où ils devaient théoriquement affronter la sanction du marché du travail. A cette fin, a été posée une question ouverte, où l'enquêteur n'essayait pas d'orienter la réponse du jeune, sur le point de savoir ce que représentait pour lui un emploi : les réponses ont été ensuite codées au sein d'une grille construite à partir des thèmes dominants qui sont apparus. Un résultat a priori surprenant, qui semble en outre conforter la méthode, est que les réponses se révèlent

semblables chez les jeunes urbains et chez les jeunes ruraux. En outre, il faut préciser que les réponses n'opposeront pas jeunes du dispositif et jeunes hors dispositif.

Tableau 12. : Représentation de l'emploi avant la présentation à la structure d'accueil (en nombre de réponses)

Représentation	Groupe	
	Urbains	Ruraux
Moyen d'avoir de l'argent	84 (40)	50 (44)
Moyen d'insertion sociale	40 (19)	22 (19)
Moyen d'acquérir une maîtrise professionnelle	15 (7)	6 (5)
Moyen de rompre avec une situation antérieure	33 (15)	16 (14)
Moyen de se réaliser	26 (12)	13 (11)
Vision du travail comme une contrainte	3 (1)	1 (1)
Ne pas être en chômage	6 (3)	2 (3)
Tout	6 (3)	4 (3)
Total	213 (100)	114 (100)

Ce qui ressort tout d'abord est que les réponses donnent de ces jeunes l'impression d'un certain conformisme, qui ne les oppose certainement pas à la majorité des jeunes de leur âge. 2/5 des réponses font apparaître l'emploi comme un moyen de gagner de l'argent et une réponse sur cinq le révèle comme un moyen d'insertion sociale. Mais seule une réponse sur dix présentera l'emploi comme le moyen de se réaliser : ces jeunes sont sans illusion sur le type de travail qu'ils sont en mesure de trouver. En outre, trois réponses sur vingt rappelleront que ces jeunes ont eu une scolarité difficile et que l'emploi peut être un moyen de rompre avec ce passé et il est à noter que peu nombreuses sont les réponses plutôt négatives montrant le travail comme une contrainte.

Après cette prise en considération des souhaits à la sortie de l'école, examinons maintenant quelles étaient les attentes des jeunes et de leurs parents lors de la première prise de contact avec la structure d'accueil.

II.2. Les attentes lors de la prise de contact avec la structure d'accueil

Nous analyserons tout d'abord les projets des parents puis les attentes des jeunes. Un dernier point sera consacré aux raisons pour lesquelles

certains jeunes ont refusé une solution proposée par la structure d'accueil.

Pour analyser les projets des parents lors de la prise de contact avec la structure d'accueil, il est intéressant d'avoir en mémoire les projets des parents au sortir de l'école. Ainsi, il apparaît que l'absence de projet ressort plus souvent par rapport au passage à la Permanence ou à la Mission que par rapport à la sortie de l'école. Ceci semble signifier que les parents ne se faisaient pas une idée précise des services que pouvait leur rendre la structure d'accueil. En outre, l'absence de projet est plus le fait des parents des jeunes ruraux, alors qu'il n'y avait pas de différence sur ce point entre parents urbains et ruraux à la sortie de l'école.

Mais comme nous avons pu le remarquer lors de l'évocation de ce moment, les parents des jeunes urbains se révèlent plus préoccupés par la carence de formation de leurs enfants que les parents de jeunes ruraux.

Tableau 13. : Projet des parents lors de la prise de contact avec la structure d'accueil

Projet	Groupe	
	Urbains	Ruraux
Aucun	38 (34)	35 (45)
Projet en terme de formation	39 (34)	17 (22)
Projet en terme d'emploi	30 (27)	25 (32)
Retour Education	6 (5)	1 (1)
Total	113 (100)	78 (100)

Les différences entre projets des parents des jeunes du (et hors) dispositif n'apparaissent pas extrêmement marquées. Il semblerait que les parents des jeunes entrés dans le dispositif étaient un peu plus souvent sans projet que les autres. En outre, si les attentes des parents des urbains non entrés dans le dispositif semblent plus concerner l'emploi que celle des parents des stagiarisés, la différence n'est pas sensible chez les ruraux et jouerait plutôt dans le sens inverse.

Tableau 14. : Projet des parents selon l'entrée
ou non du jeune dans le dispositif

Projet	Groupe		Ruraux	
	Urbains	Hors	Urbains	Hors
	Disp.	Disp.	Disp.	Disp.
Aucun	36	24	46	42
Projet en terme de formation	40	38	21	29
Projet en terme d'emploi	24	38	33	29
Total	100	100	100	100

Si nous nous intéressons maintenant aux attentes des jeunes lors de la prise de contact avec la structure d'accueil, il apparaît que la différence que l'on avait pu observer à propos des attentes à la sortie de l'école entre urbains et ruraux se retrouve ici. En effet, les attentes des ruraux sont plus tournées vers le travail immédiat, et quatre réponses sur dix marquent un recours à la structure d'accueil pour trouver du travail, alors que les réponses des urbains révèlent une attente d'une nouvelle formation -cas de quatre réponses sur dix-. Mais il faut signaler que les attentes des jeunes du (et hors) dispositif ne s'opposent pas.

Tableau 15. : Attentes des jeunes lors de la prise de contact
avec la structure d'accueil
(en nombre de réponses)

Attentes	Groupe	
	Urbains	Ruraux
Trouver du travail	44 (28)	54 (41)
Compléter une formation	14 (9)	4 (3)
Faire une autre formation	59 (39)	38 (29)
Faire comme les copains	3 (2)	1 (1)
S'occuper en attendant autre chose	9 (6)	15 (11)
Gagner un peu d'argent	-	14 (10)
Se renseigner	16 (10)	3 (2)
Autre	10 (6)	4 (3)
Total	155 (100)	133 (100)

Pour terminer ce paragraphe, on peut s'interroger sur les raisons qui ont pu pousser certains jeunes qui avaient effectivement reçu une proposition de stage, à ne pas le rejoindre. 62 jeunes enquêtés ont été dans ce cas. Les réponses des urbains, les plus nombreux, laissent

penser que ce phénomène est a priori plus dû à une absence de correspondance entre les attentes des jeunes et les propositions faites qu'aux conditions de réalisation du stage (contraintes financières ou de transport, délai d'entrée trop long, absence de place).

Tableau 16. : Raisons du refus de la proposition

Raisons du refus	Groupe	
	Ruraux	Urbains
Proposition ne correspondant pas à l'attente	34	9
Refus tenant à l'organisation	14	5
Total	48	14

Il est donc apparu que les attentes des urbains et des ruraux différaient sensiblement, tant à la fin de la scolarité que lors de la prise de contact avec la structure, et tant en ce qui concerne les jeunes que leurs parents. Les souhaits des ruraux sont plutôt tournés vers l'emploi immédiat, ceux des urbains vers la formation et, les parents, et notamment en milieu urbain, sont plus sensibles à la formation que les enfants (1).

On ne peut pas dire par ailleurs que les attentes des jeunes du (et hors) dispositif diffèrent sensiblement. Certes, les projets des parents au sortir de l'école révèlent une préoccupation d'emploi immédiat plus grande dans le cas des jeunes non entrés dans le dispositif, mais les différences sont moins marquées en ce qui concerne les jeunes eux-mêmes. On peut néanmoins avancer l'hypothèse que les jeunes qui ne sont pas entrés dans le dispositif avaient des attentes plus précises, tant en termes de formation que d'emploi, que les jeunes entrés. Ceci renvoie peut-être à l'expérience professionnelle un peu plus développée des premiers mais semble bien être traduit par les raisons de refus. Les jeunes entrés dans le dispositif avaient peut-être des désirs plus flous, ce qui correspond d'ailleurs à l'un des objectifs d'aider à la construction d'un projet professionnel. Par ailleurs ces jeunes se révèlent être souvent attirés par l'apprentissage, le dispositif apparaissant donc sur ce point concurrent de ce système, tout au moins à court terme.

Ayant pu observer que les caractéristiques des jeunes du (et hors) dispositif ne différaient pas sensiblement, il va donc être possible de juger de l'impact du dispositif, en termes professionnels dans un premier temps, en termes sociaux dans un second, en comparant les situations des deux groupes de jeunes.

(1) Ce point a été repris en détail dans Paul, Richard (1985).

Chapitre II : L'INFLUENCE DU PASSAGE DANS LE DISPOSITIF SUR LA TRAJECTOIRE PROFESSIONNELLE

Cette influence sera repérée de trois manières. Dans un premier temps, sera prise en compte la structure globale des trajectoires. Puis nous examinerons la situation des jeunes au moment de l'enquête, rapportée à la trajectoire précédente. Enfin, nous chercherons à savoir si le fait d'être entrés dans le dispositif s'est traduit par un manque à gagner pour les jeunes stagiaires.

I. La structure globale des trajectoires

Celle-ci sera décrite d'une part en repérant combien de mois les sous-groupes de jeunes retenus dans l'analyse auront passés dans les différentes situations d'apprentissage, de stages hors dispositif, stages du dispositif, emploi, chômage, inactivité, ce qui permet de présenter le pourcentage du temps passé dans chacune de ces situations, d'autre part en examinant mois par mois depuis la sortie de l'école la situation des jeunes.

Le passage dans le dispositif va bien entendu structurer la trajectoire dans la mesure où un tiers du temps en moyenne sera passé dans un stage du dispositif.

Tableau 17. : Pourcentage du temps passé
dans chacune des situations par les jeunes enquêtés

	Urbains		Ruraux	
	Disp.	Hors Disp.	Disp.	Hors Disp.
Apprentissage	4	16	2	4
Stage hors dispositif	2	6	0	3
Stage du dispositif	34	0	31	0
Emploi	9	15	10	25
Chômage	29	32	41	50
Inactivité	22	31	16	18
Ensemble	100	100	100	100
Nombre de mois Total	2603	746	1569	665

Mais il apparaît que les trajectoires urbaines et rurales diffèrent sensiblement (part de la formation plus élevée pour les premières, part du chômage plus élevée au sein des secondes), ce qui doit nous conduire à mener des analyses distinctes.

Chez les urbains, il faut noter que le fait de ne pas être rentré dans le dispositif ne signifie pas l'absence de formation, notamment de par un recours important à l'apprentissage (16 % du temps des jeunes urbains hors dispositif sera passé en apprentissage) (1). Le passage par le dispositif sera corrélatif d'un temps en emploi plus faible qu'en cas de non passage (9 % contre 15 %), d'un temps de chômage voisin mais d'un temps en inactivité plus réduit (22 % contre 31 %). Le passage dans le dispositif absorbera donc du temps d'emploi et d'inactivité mais peu de temps de chômage déclaré qui, dans les deux cas, représentera 30 % du temps passé depuis la sortie de l'école.

Si nous prenons en compte maintenant le cas des ruraux, il ressort tout d'abord quelques différences avec les trajectoires des urbains. Considérés globalement, les ruraux apparaîtront passer plus de temps que les urbains en chômage déclaré, ces derniers étant plus souvent en inactivité. Il s'agit probablement de pratiques différentes qui renvoient sans doute à la même réalité ; par ailleurs, les ruraux hors dispositif connaîtront un temps d'emploi plus élevé, mais un temps d'apprentissage plus restreint que leurs homologues urbains. Le passage dans le dispositif, de par le temps qu'il absorbe, tend à homogénéiser les trajectoires, comme le révèle la comparaison de celles des jeunes du dispositif urbains et ruraux.

Et au sein des ruraux, les différences entre jeunes du (et hors) dispositif seront plus sensibles qu'au sein des urbains, notamment en ce qui concerne le temps passé en emploi. Ici, le passage dans le dispositif absorbera du temps d'emploi et de chômage, la part de l'inactivité étant sensiblement la même chez les jeunes du (et hors) dispositif.

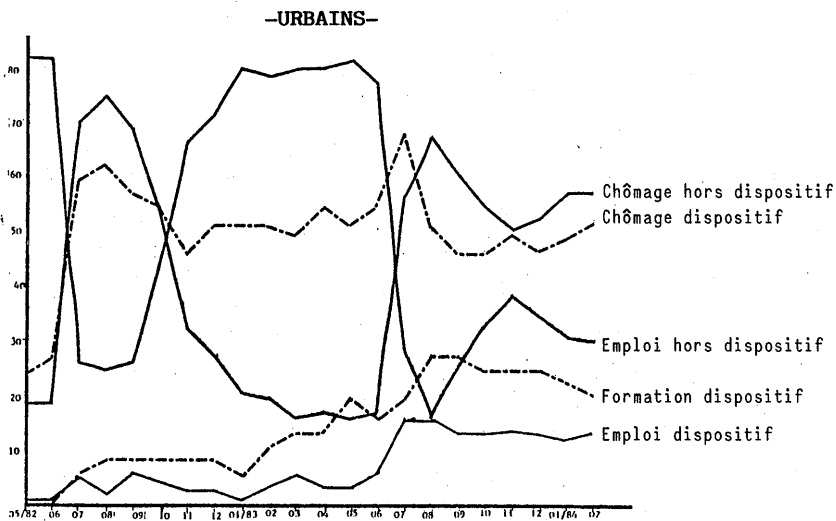
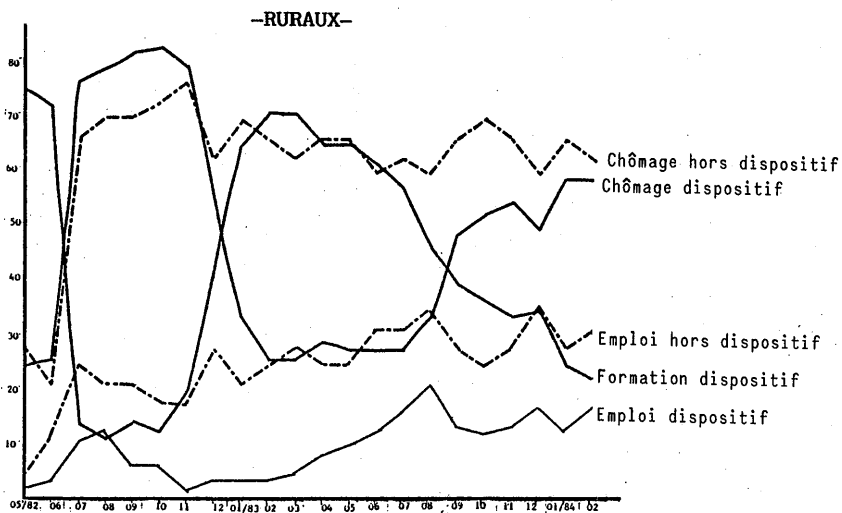
La mécanique de l'influence du dispositif réduisant le temps passé sur le marché du travail (et pour ces catégories de jeunes, il semble que l'on puisse considérer sur un même plan chômage avec inscription à l'A.N.P.E. et inactivité) apparaît donc clairement.

Mais il faut aussi retenir que la lecture de ces données globales révèle la situation difficile de ces catégories sur le marché du travail. En effet, au mieux, un quart du temps sera passé en emploi-cas de jeunes ruraux hors dispositif-, la part du temps passé en chômage ou en inactivité variant entre 51 et 68 %.

Ces données font donc référence à l'ensemble de la trajectoire et il faudra donc considérer les dernières étapes de la trajectoire pour juger de l'influence du dispositif.

Ceci peut déjà être réalisé à partir des graphiques suivants, qui permettent de retracer mois par mois, pour chaque sous-groupe, le pourcentage de jeunes dans chacune des situations d'emploi de formation et de chômage (ont été regroupés jeunes inscrits à l'A.N.P.E. et jeunes inactifs) de mars 1982 à février 1984.

(1) L'analyse des situations d'apprentissage sera reprise au sein du quatrième chapitre.



Evolution du pourcentage de jeunes dans chacun des sous-groupes
urbains-ruraux
dans chacune des situations constatées

Il ressort de façon explicite que le passage par le dispositif va contenir le chômage, mais que celui-ci croîtra fortement dès que les jeunes sortiront du stage : les courbes représentant le pourcentage de jeunes en formation et le pourcentage de jeunes au chômage dans le cas des jeunes du dispositif évolueront de façon symétrique. Et en fin de période, les courbes de chômage de ces jeunes rejoindront celles des jeunes hors dispositif, pour atteindre même un pourcentage de jeunes au chômage plus élevé dans le cas des urbains. Et la courbe de l'emploi des jeunes hors dispositif restera toujours supérieure à celle des jeunes du dispositif.

Le dispositif apparaît donc posséder essentiellement, du point de vue de l'analyse des trajectoires, une fonction de rétention de l'offre de travail, mais ne semble pas permettre d'améliorer la position des jeunes face aux conditions d'accès à l'emploi. Néanmoins, à partir du moment où, au sein du dispositif, coexistent différents types de stages, il s'agit aussi de tenir compte des types de cheminement au sein du dispositif pour apprécier son impact. C'est ce à quoi nous allons nous consacrer maintenant, en considérant les situations en février 1984.

II. La situation des jeunes en février 1984

Cinq situations différentes ont été distinguées : service national, formation quelle qu'elle soit (y compris l'apprentissage), emploi, chômage non précédé d'un emploi, chômage précédé d'un emploi. La distinction de ces deux situations de chômage provient de l'observation selon laquelle ces jeunes, lorsqu'ils accèdent à l'emploi, se retrouvent souvent occuper des emplois instables, cheminant donc au sein d'une trajectoire alternant chômage et emploi. Le fait d'isoler les situations de chômage non précédées d'un emploi permet de repérer les individus qui n'ont pas pu encore être insérés sur ce type de trajectoire. Mais il faut préciser que le concept de chômage retenu ici inclut les jeunes inactifs qui ne sont ni en formation, ni au service national. Nous avons en effet considéré que cette inactivité était l'intériorisation des difficultés d'ensemble prévalant sur le marché du travail qui poussait ces jeunes hors de ce marché.

A été par ailleurs calculé un taux de chômage visant à repérer l'intensité des difficultés sur le marché du travail. Ce taux a été calculé en rapportant les chômeurs (au sens défini précédemment) à l'ensemble des actifs (chômeurs et jeunes ayant un emploi).

Comme précédemment, ont été distingués jeunes ruraux et jeunes urbains, jeunes du dispositif et jeunes hors dispositif. Six types de cheminement au sein du dispositif ont été retenus : jeunes ayant suivi uniquement un stage d'orientation ou d'insertion ou de qualification et jeunes ayant connu une articulation du type orientation vers insertion, orientation vers qualification, insertion vers qualification. Aucun autre type d'articulation n'a pu être observé au sein des jeunes enquêtés.

Avant de nous consacrer à l'analyse de l'impact du passage dans le dispositif, il est intéressant d'observer quels ont été les modes de cheminement au sein du dispositif.

Au sein des 72 jeunes ruraux ayant fréquenté le dispositif, seuls cinq auront connu une articulation, trois de l'insertion vers la qualification, un de l'orientation vers l'insertion et un de l'orientation vers la qualification. 13 n'auront effectué qu'un stage d'orientation approfondie, 28 un stage d'insertion et 26 auront pu entreprendre directement un stage de qualification.

Che les urbains, la structure des cheminements dans le dispositif est différente : articulation plus fréquente (un jeune sur cinq en a bénéficié) et prédominance des stages d'insertion professionnelle. Sur les 119 jeunes urbains du dispositif, 23 auront connu une articulation de l'insertion vers la qualification et un de l'orientation vers l'insertion. Cinq auront suivi uniquement un stage d'orientation, 72 un stage d'insertion et 18 un stage de qualification.

Il apparaît donc, au regard des deux populations, que les processus d'articulation, qui devaient constituer l'une des pièces maîtresses du dispositif, n'ont concerné qu'une minorité de ces premiers participants du dispositif.

Tableau 18. : Situation des jeunes urbains à l'enquête selon la trajectoire dans le dispositif

	Service Nation.	Form.	Emploi	Chômage non pr. emploi	Chômage précédé d'empl.	Total	Taux chômage
Hors disp.	0	12 (32)	7 (12)	11 (30)	7 (19)	37 (100)	0,72
Dispositif	2 (2)	24 (29)	16 (13)	54 (45)	13 (11)	119 (100)	0,81
S.O.A.			1	4		5	0,80
S.I.	2	15	8	37	10	72	0,85
S.Q.		6	5	4	3	18	0,58
S.O.A. - S.I.		1					1
S.I. - S.Q.		12	2	9		23	0,82
Total	2	46	23	65	20	156	0,78

Tableau 19. : Situation des jeunes ruraux à l'enquête selon la trajectoire dans le dispositif

	Service Nation.	Form.	Emploi	Chômage non pr. emploi	Chômage précédé d'emploi	Total	Taux Chômage
Hors disp.	1 (3)	2 (7)	9 (30)	9 (30)	9 (30)	30 (100)	0,67
Dispositif	4 (6)	17 (24)	11 (15)	31 (43)	9 (12)	72 (100)	0,78
S.O.A.	0	2	2	6	3	13	0,82
S.I.	0	8	5	10	5	28	0,75
S.Q.	4	5	4	12	1	26	0,76
S.O.A.-S.I.				1		1	1,00
S.O.A.-S.Q.				1		1	1,00
S.I.-S.Q.		2		1		3	1,00
Total	5	19	20	40	18	102	0,74

Pour analyser la situation des jeunes en février 1984, nous pouvons déjà comparer rapidement celle des ruraux et celle des urbains. Nous retrouvons d'ailleurs des phénomènes observés lors de la prise en compte de la structure globale des trajectoires, à savoir que les ruraux, notamment hors dispositif, sont plus souvent actifs, ce qui se traduit par des pourcentages de jeunes en emploi et au chômage supérieurs. La part de jeunes en formation plus élevée chez les urbains limite ces pourcentages. Mais les taux de chômage sont voisins chez ruraux et urbains : sept jeunes sur dix actifs sont chômeurs au sein des hors dispositif, huit sur dix au sein des jeunes du dispositif.

Et cette observation d'amener la principale conclusion de ce tableau : tant chez les urbains que chez les ruraux, en février 1984, soit entre 14 et 17 mois après leur premier contact avec la structure d'accueil, les jeunes du dispositif connaissaient des taux de chômage plus élevés que les jeunes hors dispositif. Le dispositif n'apparaissait donc pas avoir eu une influence en matière d'employabilité.

Reste posée la question de savoir si les caractéristiques des jeunes du dispositif et hors dispositif sont suffisamment semblables pour que l'on puisse, à partir de la comparaison de la situation respective des deux groupes, inférer des conclusions quant à l'impact professionnel (ou l'absence d'un tel impact) du dispositif.

Nous avons montré au cours du premier chapitre que les caractéristiques des deux groupes ne différaient pas significativement, sauf en ce qui concerne le niveau de formation chez les urbains, puisqu'au sein des jeunes urbains hors dispositif, 30 % sont issus d'une classe de niveau Vbis et V contre 12 % des jeunes urbains du dispositif.

Afin de juger de l'influence spécifique du passage au sein du dispositif sur la situation d'emploi au moment de l'enquête, ont été construits deux modèles cherchant à expliquer la probabilité d'accès à l'emploi : ces modèles permettent d'analyser l'effet d'une variable, en raisonnant "toutes choses égales d'ailleurs" en ce qui concerne les autres variables. En particulier, ils conduisent à repérer l'influence du passage dans le dispositif "comme si" les individus étaient semblables du point de vue des caractéristiques retenues dans le modèle, sauf par rapport au fait d'être passé ou non dans le dispositif.

A côté de cette dernière variable, ont été retenus dans le modèle le sexe, la nationalité du père, la situation du père et bien entendu, le niveau de la dernière classe suivie.

Deux modèles ont donc été construits, un pour les urbains et un pour les ruraux. Pour les élaborer, nous avons utilisé une fonction logistique optimisée par la méthode du maximum de vraisemblance.

Tableau 20. : Les modèles d'accès à l'emploi

	Urbains		Ruraux	
	Coeff.	Seuil de signi- ficativité	Coeff.	Seuil de signi- ficativité
Sexe -Homme : 1				
-femme : 0	-0,088	0,88	1,49	0,01
Nationalité du père:				
-française : 1				
-étrangère : 0	1,27	0,06	-0,68	0,55
Situation du père:				
-emploi : 1				
-autre : 0	0,06	0,80	0,24	0,48
Niveau dernière classe suivie:				
-niveau VI : 1				
-autre : 0	-0,10	0,90	15,3	0,98
Stage du dispositif:				
-a suivi un stage : 1				
-n'en a pas suivi : 0	-0,65	0,26	-0,27	0,68
Chômage : 1				
Emploi : 0				

N.B. Le seuil de significativité correspond au risque de première espèce ; plus ce seuil est proche de 1, moins la variable est significative. On retient généralement un seuil de significativité de 0,05, voire de 0,10.

Les variables retenues dans le modèle n'apparaissent pas significatives, et en particulier, cela est vrai pour le passage par un stage du dispositif qui ne joue en rien sur la probabilité d'accéder à un emploi. Deux variables se révèlent avoir une influence : le sexe dans le cas des ruraux et la nationalité du père chez les urbains, les garçons d'un côté, les Français de l'autre, connaissant, ceteris paribus, de meilleurs chances d'accès à l'emploi, ce qui renvoie à un mode de fonctionnement du marché du travail comme si une fonction d'infériorisation était dévolue à deux variables différentes, selon que l'on sera en ville ou à la campagne.

Ces conclusions appellent cependant plusieurs remarques. La première concerne la situation particulièrement grave de ces jeunes, qu'ils soient du dispositif ou non, sur le marché du travail. La seconde est qu'en février 1984, nombreux étaient les jeunes qui étaient encore en formation, 24 % des jeunes ruraux du dispositif, 29 % des jeunes urbains du dispositif et, fait remarquable, 32 % des jeunes urbains hors dispositif. Les situations ne sont pas encore tout à fait définies. Enfin, la part des jeunes dans une situation de chômage non précédée d'un emploi est plus forte chez les jeunes du dispositif, ce qui indique que ces jeunes n'ont pas encore réussi à s'insérer sur ces trajectoires, que nous évoquions précédemment, d'alternance entre situations d'emploi et de chômage.

En dehors de ces conclusions d'ensemble, il apparaît important de s'arrêter sur l'influence du type de cheminement au sein du dispositif. Certes, nombreux sont encore les jeunes en formation, mais les résultats indiquent, pour ceux qui ne sont plus dans cette situation, que la forme de passage dans le dispositif n'aura pas eu elle non plus, d'influence sur l'employabilité des jeunes.

Les trajectoires professionnelles auxquelles semblent être voués ces jeunes qui, issus de milieux socio-économiques défavorisés, n'ont pas réussi à gagner une qualification dans l'enseignement initial, sont constituées de l'alternance de périodes de chômage et d'emploi. Elles sont structurées par des emplois à forte rotation, ne nécessitant pas de qualification particulière pour être occupés. Ainsi, seule l'ancienneté sur le marché du travail, avec ce qu'elle implique de connaissances du fonctionnement de ce marché, de constitution de réseaux d'information, apparaît être un facteur d'accès à l'emploi : c'est ainsi que semble pouvoir s'expliquer l'absence d'impact sur l'employabilité du dispositif et la situation légèrement moins défavorable des jeunes hors dispositif.

Dans le cadre d'une telle structure du marché du travail, le passage dans le dispositif apparaît donc sans effet. Du point de vue individuel des jeunes, ceci n'est peut-être pas trop grave dans la mesure où le passage a permis d'éviter une situation de chômage souvent douloureuse et de structurer leur quotidien autour de la formation de leurs camarades, des stages en entreprise. Néanmoins, il faut avoir à l'esprit que le passage dans le dispositif a pu s'accompagner d'un coût, représenté par le manque à gagner que ces jeunes ont pu avoir à

supporter, du fait qu'ils ne pouvaient travailler comme salariés tout au long de leur présence dans le dispositif. C'est à cette réflexion que nous allons nous consacrer maintenant.

III. Les revenus perçus par les jeunes au cours de la trajectoire

A donc été calculée la somme de l'ensemble des revenus perçus par les jeunes de juillet 1982 à février 1984, afin notamment de chercher si les jeunes passés par le dispositif avaient à supporter un manque à gagner.

La réponse a priori n'est pas évidente car le résultat final dépend de la durée de chômage non indemnisé qu'auront connu les jeunes hors dispositif et de l'importance qu'auront pu représenter leurs revenus par rapport à ceux des jeunes du dispositif et en particulier de l'indemnité de stages dont ceux-ci ont pu bénéficier. En effet, les stagiaires du dispositif percevaient, durant la durée de la formation, une allocation mensuelle d'un montant de 500,00 F. En outre, le fait d'être passés dans le dispositif les autorisaient à percevoir, dans le cas de chômage à l'issue de la formation, une allocation.

Nous présenterons donc le revenu mensuel moyen pour chacun des quatre sous-groupes déjà définis, de juillet 1982 à février 1984.

Tableau 21. : Revenu mensuel moyen de juillet 1982
à février 1984 (Francs)

	Revenu
Hors dispositif	725
Dispositif	633
Hors dispositif	1153
Dispositif	639

Il apparaît donc que les jeunes du dispositif ont effectivement eu à supporter un manque à gagner. Si la différence n'est pas très forte chez les urbains (92 F. par mois, soit 1840 F. sur la période), elle se révèle importante chez les ruraux (514 F. par mois soit 10280 F. sur la période).

Le passage dans le dispositif apparaît donc de fait comme un investissement de la part des jeunes qui y sont entrés dans la mesure où ce passage s'est accompagné d'un coût, représenté par le manque à gagner.

Les résultats que nous avons présentés précédemment indiquent que l'investissement réalisé n'a produit, sur le plan professionnel, aucun bénéfice, tout au moins à court terme. Il s'agira d'analyser dans quelle

mesure le passage par le dispositif a pu être facteur d'insertion sociale, en observant les représentations et le mode de vie des jeunes du (et hors) dispositif au moment de l'enquête. Ce sera notre dernier chapitre.

Auparavant, intéressons-nous à l'analyse détaillée des situations de chômage et d'emploi occupées par les jeunes.

Jean-Jacques PAUL.

Chapitre III : L'EMPLOI ET LE CHOMAGE

I. L'emploi

La majorité des individus enquêtés ayant terminé ou interrompu leur scolarité obligatoire ou post-obligatoire en juin 1982, et le terme de notre observation ayant été fixé au 29 février 1984, nous avons donc pu observer pendant 20 mois les différentes situations vécues par cet ensemble d'individus. La description de la totalité des emplois (de durée égale ou supérieure à un mois) tenus sur cette période nous a permis de mesurer le degré d'insertion professionnelle de cette population, d'appréhender la structure des trajectoires professionnelles individuelles et de caractériser, confrontée à cette offre de travail, la demande de travail, son importance et sa nature.

I.1. Situation générale des jeunes face à l'emploi

107 individus sur 258, soit 42 % des individus enquêtés, apparaissent en emploi à un ou plusieurs moments de la période considérée.

Reprenant la partition de la population étudiée en quatre groupes, cette dernière fonction des types de trajectoires et de la localisation du lieu de résidence individuelle, nous constatons des différences inter-groupes sensibles dans le degré d'insertion professionnelle ; le caractère continu ou discontinu de l'insertion n'étant pas pris en compte.

Tableau 22. : Part des individus de chaque groupe ayant eu au moins un emploi sur la période

	Dispositif	Hors dispositif	Ensemble
	44	16	60
Urbains	(36,9)*	(43,2)	(38,4)
	119*	37	156
	29	18	47
Ruraux	(40,3)	(60,0)	(46,0)
	72	30	102
	73	34	107
Ensemble	(38,2)	(50,7)	(41,7)
	191	67	258

* En bas, à droite de chaque cas, l'effectif total du groupe.

* Entre parenthèses, le pourcentage.

Quelle que soit la zone de résidence considérée, les jeunes non bénéficiaires de formation du dispositif ont exercé, plus fréquemment que leurs homologues bénéficiaires de formation, une activité salariée à un quelconque moment de la période ; le groupe des ruraux "hors-dispositif" se démarquant très nettement, puisque 60 % des jeunes le composant, ont tenu un ou plusieurs emplois.

Les jeunes non bénéficiaires de formation du dispositif, de par leur liberté d'action en l'absence le plus souvent de possibilités de formations substituables, ont sans doute été mieux informés des possibilités d'emploi locales.

De l'ensemble de la population ayant travaillé sur la période retenue, quatre individus sur dix ont occupé deux, trois ou quatre emplois et six individus sur dix n'en ont occupé qu'un seul, mais peu de ces derniers sont encore en emploi à la clôture de l'enquête : 30 % des jeunes "Dispositif" et 50 % des jeunes "Hors dispositif".

Parmi les jeunes ayant tenu plus d'un emploi sur la période, de 50 à 60 % d'entre eux sont encore en emploi à la clôture de l'enquête et ce, quelles que soient leurs trajectoires de formation.

Une instabilité professionnelle très forte touche donc l'ensemble de cette population.

Les durées moyennes d'emploi, de chômage et de formation explicitent ce constat :

Tableau 23. : Moyennes exprimées en mois des durées d'emploi de chômage et de formation en fonction du nombre d'emplois

-Population urbaine en emploi à la clôture de l'enquête-

	Dispositif urbain			Hors dispositif urbain		
	Durée chômage	Durée emploi	Durée formation	Durée chômage	Durée emploi	Durée formation
1 emploi	6,1	6,7	7,2	10,4	9,6	0
2 emplois	7,0	6,6	6,7	4,0	13,0	3
3-4 emplois	7,0	9,7	3,5	4,0	16,0	0

-Population rurale en emploi à la clôture de l'enquête-

	Dispositif rural			Hors dispositif rural		
	Durée chômage	Durée emploi	Durée formation	Durée chômage	Durée emploi	Durée formation
1 emploi	9,4	4,8	5,8	6,0	14,0	0
2 emplois	7,0	7,7	5,3	11,0	9,0	0
3-4 emplois	7,0	11,0	2,0	5,5	14,5	0

L'emploi offert est de courte durée, temporaire et conjoncturel pour l'employeur. La formation ne modifie pas les conditions d'emploi, son intérêt n'apparaît évident que comme outil de rétention de l'offre de travail.

A la date de clôture de l'enquête, 18 % seulement de l'ensemble de la population enquêtée (dispositif et hors dispositif) est encore en emploi ou en apprentissage : si les emplois en zone rurale sont occupés principalement par des garçons, paradoxalement, les emplois disponibles en milieu urbain sont réservés aux filles.

Certes notre panel sur-représente légèrement la population féminine (58% de filles chez les urbains et 63% chez les ruraux) par rapport à la moyenne régionale de la population féminine bénéficiaire de dispositions du dispositif (56% de filles). Mais l'examen de la répartition par sexe des emplois occupés à la clôture de l'enquête laisse apparaître une très forte sur-représentation féminine en zone urbaine et une très forte sous-représentation féminine en zone rurale : 74% des emplois occupés à l'enquête en milieu urbain le sont par des filles contre 36% en milieu rural.

Ainsi la population ciblée par le dispositif, qu'elle ait ou non bénéficié de ses dispositions, n'a pu réaliser dans sa grande majorité son intégration sur le marché du travail ; les taux de chômage constatés à la clôture de l'enquête sont extrêmement élevés :

Tableau 24. : Taux de chômage à l'enquête
(les apprentis ont été considérés comme actifs occupés
et les inactifs comme chômeurs)

Zone urbaine 64,4		Zone rurale 71,0	
Dispositif	Hors dispositif	Dispositif	Hors dispositif
69,6	48,3	73,2	66,7

Pour des taux d'activité quasiment identiques d'une zone d'emploi à l'autre (environ 85 %), toutes trajectoires confondues, les citadins bénéficient de conditions d'accès à l'emploi relativement meilleures que les ruraux, mais il est aussi important de remarquer que quelle que soit la zone d'emploi, la formation dispensée dans le dispositif ne permet pas d'augmenter les chances d'accès à l'emploi : le taux de chômage des "hors-dispositif" est toujours inférieur au taux de chômage des "dispositif".

I.2. La demande de travail

Nous nous limiterons à l'observation du dernier emploi occupé sur la période considérée pour caractériser l'offre d'emploi et nous garderons dans l'analyse la différenciation : dispositif-hors dispositif en rapport à chacune des zones géographiques.

Ce sont principalement les activités tertiaires qui retiennent en emploi cette population ; un tiers seulement des emplois pourvus à l'enquête est exercé dans l'industrie ; le bâtiment, traditionnellement demandeur de main-d'oeuvre non qualifiée, est absent.

L'importance des métiers tertiaires offerts est certes imputable à la structure des emplois dans chacun des bassins étudiés ; il apparaît néanmoins que les jeunes ayant suivi un cycle de formation dans le dispositif sont prioritairement en emploi dans les activités relevant de ce secteur. Rappelons toutefois que 74 % des emplois en zone urbaine, sont occupés par des filles.

La répartition des emplois entre les trois grands secteurs d'activité -primaire, secondaire, tertiaire- se doit d'être rapprochée, en particulier pour les jeunes "dispositif" résidant en milieu urbain, de la répartition par grands secteurs du temps passé par les jeunes en entreprise dans le cadre de l'alternance : en Bourgogne, 4,2 % du temps passé en alternance s'est déroulé sur des exploitations agricoles, 23,4% dans l'industrie et 72,2% dans les services (1).

Tableau 25. : Les métiers concernés (en pourcentages)

	Urbains		Ruraux	
	Dispositif	Hors Dispositif	Dispositif	Hors Dispositif
Métiers de l'Agri- culture	0	0	6,9	5,6
Métiers de l'In- dustrie	22,7	12,5	41,4	55,5
Métiers du bâtiment	2,3	0	0	11,1
Métiers tertiaires	75	87,5	51,7	27,8
Total	100	100	100	100

Les répartitions respectives des emplois en zone urbaine et par type de trajectoires ne sont pas modifiées dès lors que nous différencions les emplois pourvus par les filles et les garçons. En zone rurale, en revanche, les répartitions observées sont sensiblement modifiées en particulier quant aux emplois pourvus par les filles ayant suivi une formation dans le dispositif : les emplois tertiaires sont tenus principalement par des filles (71 % contre 25 % pour les garçons) et les emplois de l'industrie par les garçons (59 % contre 29 % pour les filles). Paradoxalement, cette modification n'est que très faiblement constatée chez les ruraux "hors dispositif".

Sur deux bassins d'emploi, le bassin d'emploi de Dijon et le bassin d'emploi de Louhans, nous avons mesuré le degré d'homogénéité entre la structure économique de chacun de ces bassins et la structure sectorielle par bassin des derniers emplois occupés par les individus correspondants de notre panel :

(1) cf Danrey (1984).

Tableau 26. : Structure sectorielle des emplois :
zones d'emplois et panel.

		Primaire	Secondaire	Tertiaire
Louhans	Zone			
	d'emploi	2,4	49,4	48,2
	panel	6,4	51,0	42,6
Dijon	Zone			
	d'emploi	0,3	27,8	71,9
	panel	0	21,7	78,3

Sans conteste, la structure sectorielle des emplois occupés par les jeunes enquêtés se marie assez bien avec la structure économique générale de chacun des bassins d'emploi.

Et nous observons que, quel que soit le lieu, l'ensemble des emplois décrits se rapporte toujours aux mêmes types d'activité.

Tableau 27. : Les branches d'activités impliquées
(en pourcentages)

	Urbains		Ruraux	
	Disp.	Hors Disp.	Disp.	Hors Disp.
Agriculture	0	0	6,9	5,6
I.A.A.	11,4	6,2	14,0	5,6
Pharm.-Chimie Plastique	6,8	6,2	3,4	27,8
Construction mécanique	0	0	3,4	0
Construction électrique	2,3	0	0	0
Textile-habillement	0	0	10,3	5,6
Imprim.-Papet.-cartonnage	2,3	0	3,4	0
Bois	0	0	6,9	16,7
B.T.	2,3	0	0	11,1
Bureau	2,1	0	0	0
Commerce	18,2	25	34,5	5,6
Hôtellerie	11,4	18,8	6,9	11,1
Serv.march.à ent.& partic.	11,4	25,0	0	5,6
Services non marchands	31,8	18,8	10,3	5,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Relevant du secteur secondaire, trois grands types d'activités ont été principalement offreurs d'emplois : les industries agro-alimentaires, dont les industries de transformation de produits primaires : viande et lait, les industries de biens de consommation, et les industries de biens intermédiaires (industries pharmaceutiques et industries relevant de la fabrication de caoutchouc et matières plastiques).

Le commerce, les services marchands et non marchands ont été les principaux offreurs d'emplois du tertiaire.

L'ensemble des activités économiques recensées en tant qu'offreurs d'emplois à cette population de jeunes se caractérise tendanciellement par des modes de gestion de main-d'oeuvre proches : appel à une main-d'oeuvre jeune non qualifiée. Ainsi les IAA, les industries de fabrication de caoutchouc et matières plastiques, les textiles et l'habillement recourent à une main-d'oeuvre dont 50 % et plus de la main-d'oeuvre ouvrière est non qualifiée.

Que nous nous situions en milieu rural ou en milieu urbain, les entreprises d'accueil de moins de 50 salariés sont prépondérantes, 70 % en milieu urbain et 62 % en milieu rural. Ceci reflète bien naturellement la structure des activités impliquées, précédemment observée.

Si en milieu urbain, 30 % environ des entreprises d'accueil ont plus de 50 salariés, cet ensemble regroupe en fait quelques entreprises de type industriel, mais aussi des entreprises nationalisées (S.N.C.F.), des administrations (P.T.T.), des collectivités (Etablissements hospitaliers, écoles). En revanche, en milieu rural, les entreprises de plus de 50 salariés, soit quatre entreprises sur 10, sont essentiellement des entreprises de type industriel.

Tableau 28. : Répartition des établissements selon la taille

	Urbains		Ruraux	
	Disp.	Hors Disp.	Disp.	Hors Disp.
Moins de 10 salariés	15	5	11	5
10 - 49 salariés	14	7	7	6
50 - 200 salariés	8	4	6	7
Plus de 200 salariés	7	0	5	0
Total	44	16	29	18

I.3. Caractérisation de l'emploi occupé

La demande de travail émanant principalement d'entreprises de main-d'oeuvre saisonnière ou à forte intensité de main-d'oeuvre non ou peu qualifiée, le niveau de recrutement et le contenu des postes s'identifient à la nature de l'offre. Aucun emploi n'a dérogé à ce constat ; pourtant, l'examen des situations d'emploi par zone d'emploi et par type de trajectoire met en évidence des degrés de qualité différenciés.

Certes, l'analyse des taux de chômage ne nous a pas permis de différencier notablement les ruraux des urbains quant à leurs chances respectives d'accès à l'emploi ; pourtant, l'accès à un emploi à

temps complet, apparaît cependant plus aisé en zone rurale : si 36,4 % et 37,5 % des jeunes urbains, "dispositif" et "hors dispositif" respectivement occupent des emplois de durée inférieure à la durée légale de travail : 20,6 et 5,5 % des jeunes ruraux "dispositif" et "hors dispositif" occupent ces mêmes emplois.

Tableau 29. : Par trajectoires individuelles, durée hebdomadaire de l'emploi (en pourcentages)

	Urbains		Ruraux	
	Disp.	Hors Disp.	Disp.	Hors Disp.
Durée ≤ 20 heures	11,4	18,8	3,4	0
20 < Durée < 39 heures	25,0	18,7	17,2	5,5
Durée = 39 heures	34,0	43,7	38,0	61,1
39 < Durée ≤ 47 heures	18,2	18,8	27,6	16,7
Durée > 47 heures	11,4	0	13,8	16,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Peut-être est-il nécessaire de rapprocher cette première constatation différenciant les bassins d'emploi à l'importance de la population féminine urbaine en emploi. Une certaine pression sociale à l'acceptation du travail à temps partiel n'a-t-elle pas eu effet auprès de cette population féminine issue de milieux défavorisés ?

Quelle que soit la trajectoire individuelle, la part d'individus travaillant plus de 39 heures par semaine, n'est pas négligeable. Deux facteurs expliquent ce constant : il est indéniable qu'il peut y avoir d'une part, utilisation abusive de cette main-d'oeuvre et il apparaît d'autre part que, étant donnée la structure des activités impliquées, la nature des conventions salariales dans certaines professions n'est pas sans effet (exemple : l'hôtellerie où le personnel de salle peut devoir travailler 50 heures par semaine, le commerce de détail alimentaire : 44 heures par semaine).

Il est à remarquer enfin que le fait de travailler dans des emplois de type industriel, n'est pas sans avantage : 61 % des jeunes ruraux-hors dispositif travaillent 39 heures par semaine.

Si une liaison contractuelle réglementée entre le salarié et l'entreprise est le plus souvent observée, 30 à 40 % des jeunes travaillent néanmoins sans beaucoup de garanties réglementaires : la situation la plus préoccupante est celle des jeunes urbains issus du dispositif ; quatre individus sur dix travaillent sans garantie contractuelle ; la situation la plus privilégiée est constatée auprès des jeunes ruraux "hors dispositif" (72 % d'entre eux travaillent sur contrat à durée déterminée ou indéterminée). L'activité économique des offreurs d'emploi, leur taille (70 % des entreprises d'accueil en

milieu urbain et 62 % en milieu rural sont de petite taille -moins de 50 salariés-) ne sont pas étrangers à ce constat.

Tableau 30. : Nature de la convention liant le jeune en emploi à l'employeur (en pourcentages)

	Urbains		Ruraux	
	Dispos.	Hors Dispos.	Dispos.	Hors Dispos.
Pas de contrat				
-Aide familiale				
-Travail saisonnier	29,5	12,5	24,1	27,8
Travail clandestin	11,5	18,8	6,9	0
Trav. temp. par intérim	4,5	6,2	6,9	0
Contrat à durée déterminée ou indéterminée	54,5	62,5	62,1	72,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Le taux moyen de l'heure travaillée est pour l'ensemble de la population observée très proche du taux horaire du S.M.I.C. : la dispersion des rémunérations horaires est faible, une fois écartés quelques extrema exceptionnels. Une fille sur dix, néanmoins, touche une rémunération horaire inférieure à 15 Francs, mais seulement un garçon sur vingt.

Le montant global mensuel des rémunérations nettes met en évidence une hiérarchie de rémunération assez marquée, fonction de la zone géographique et du sexe des individus.

Tableau 31. : Rémunération par sexe et localisation

	Urbains	Ruraux	Urbains	Ruraux
	filles	filles	garçons	garçons
Rémunération < 3 000 F	55,0	30,8	35,2	25,0
Rémunération > 3 000 F	45,0	69,2	64,8	75,0
Total	100	100	100	100

S'il apparaît que les rémunérations des filles de milieu rural, comparées à celles des garçons de milieu urbain, sont légèrement plus élevées, ceci est imputable seulement à la nature des branches d'activités impliquées ; en effet, il n'y a pas de différenciation notable dans la structure horaire globale des emplois occupés.

Il n'en est pas de même, dès lors que nous examinons la situation salariale des filles de milieu urbain, la structure horaire des emplois leur étant très défavorable. Si 43 % d'entre elles occupent des emplois de durée inférieure à la durée légale de travail, seulement 17,6 % des garçons travaillant en milieu urbain, 19,2 % des filles et 10 % des garçons travaillant en milieu rural, ont une structure horaire d'emploi équivalente.

Si le chômage touche très fortement l'ensemble des jeunes non ou peu qualifiés, en sus naissent de la rareté de l'offre d'emploi et des conditions d'emploi à l'embauche des effets pervers, effets différenciés selon que cette demande de travail émane d'activités économiques tertiaires ou industrielles : très forte spécialisation féminine dans les emplois tertiaires non qualifiés et très précaires et forte spécialisation masculine dans les emplois industriels non qualifiés mais plus attractifs de par les conditions offertes ; des attitudes de refus de la précarisation et des effets de discrimination sexuelle apparaissent alors.

II. Le chômage : effets des trajectoires individuelles

Considérant l'ensemble des individus ayant travaillé à un ou plusieurs moments de la période, l'examen du temps passé en emploi et au chômage (1), à l'exclusion du temps de formation, révèle par type de trajectoires des situations paradoxales eu égard au chômage : le dispositif de formation bien qu'ayant contenu l'importance du chômage auprès des individus ayant bénéficié de ses dispositions, n'a pas permis d'améliorer substantiellement les conditions d'accès de ces mêmes individus sur le marché du travail. En effet, si la part du chômage chez les jeunes "hors-dispositif" représente respectivement pour les urbains et pour les ruraux 57 % et 53 % du temps total travaillé et chômé, cette même part augmente légèrement auprès des jeunes du dispositif : 60 % chez les urbains et 68 % chez les ruraux.

Il ressort qu'en terme d'insertion professionnelle, le fait de ne pas suivre de formation dans le dispositif peut apparaître relativement préférable.

En effet, dans le contexte économique présent d'extrême rareté de l'offre d'emplois non qualifiés, le retrait du marché du travail d'un certain nombre de jeunes bénéficiaires de formations du dispositif limite la concurrence et bénéficie de la sorte aux individus restés en recherche d'emploi.

Au sein des individus n'ayant pas tenu d'emploi sur la période considérée, une hétérogénéité forte des situations face au chômage (1) est observée entre chacun des sous-groupes considérés :

Tableau 32. : Nombre de mois chôvés sur la période par types de trajectoires n'ayant pas contenu d'emploi

	Dispositif		Hors-dispositif	
	Urbains	Ruraux	Urbains	Ruraux
Nombre de mois chôvés par individu	10,2	10,6	12,1	16,5

(1) Nous assimilons présentement les périodes déclarées en inactivité à du chômage.

Le chômage est fortement contenu par les formations du dispositif et il croît en leur absence ; mais cette croissance est inégale géographiquement : une structure d'offre de formations, substituables aux formations du dispositif, suffisamment étoffée en milieu urbain et peu dense en milieu rural amortit différemment l'évolution constatée.

Nous avons confondu jusqu'ici sous une même appellation, chômage déclaré et chômage non déclaré ou inactivité. Pourtant la part de l'inactivité déclarée par les individus n'est pas négligeable : son importance est fonction de l'espace géographique considéré mais aussi fonction de l'exercice ou non d'une activité salariée sur la période considérée.

Tableau 33. : Importance en pourcentage de l'inactivité par rapport au temps total non travaillé (formation exclue)

	Urbains		Ruraux	
	Dispos.	Hors-dispos.	Dispos.	Hors-dispos.
Individus ayant travaillé	36,6	27,3	24,4	26,9
Individus n'ayant pas travaillé	41,2	52,9	33,0	32,1

Si l'insertion sociale est indissociable de l'insertion professionnelle, l'inactivité doit alors être considérée comme un indicateur de non-insertion sociale ; l'examen des données recueillies dans le tableau ci-dessus explicite et confirme cette appréciation : l'inactivité déclarée diminue dès lors qu'il y a eu emploi. L'inscription au chômage doit alors être considérée comme faisant partie de stratégies de recherche d'emploi : l'individu considérant nécessaire l'intervention d'acteurs institutionnels dans le processus de recherche d'emploi.

S'il y a inscription au chômage, il peut y avoir dans le même temps stratégie financière mais elle doit alors se concrétiser par des avantages monétaires ; or l'observation ne confirme pas l'apport de tels avantages. En effet, le calcul du ratio : nombre de mois indemnisés (sous forme ou non d'une allocation forfaitaire) sur le nombre de mois chômés avec inscription à l'ANPE, ne paraît pas très incitatif dans ses résultats. Globalement, de 10 à 30 % de mois chômés sont rémunérés et l'allocation moyenne mensuelle est de 1 370 Francs. L'étendue de variation est comprise entre 1 000 Francs et 2 400 Francs mensuels mais la dispersion autour de la moyenne est faible.

Ainsi, un bilan positif des effets du dispositif de formation 16-18 ans en matière d'insertion professionnelle ne peut être décemment établi en l'état actuel de notre observation. Certes, ce bilan s'inscrit nécessairement dans un contexte économique général très déprimé, mais les effets du dispositif ont été d'une part inverses de ceux officiellement escomptés : en provoquant le retrait d'un marché du travail très tendu des bénéficiaires de ses dispositions, le dispositif a seulement amélioré relativement la situation des individus restés

demandeurs d'emploi ; ses objectifs en matière de formation professionnelle n'ont d'autre part pas été atteints, le dispositif n'ayant pas substantiellement modifié le profil et les capacités professionnelles des bénéficiaires de ses formations, n'a pas modifié leurs conditions d'entrée sur le marché du travail.

Marc RICHARD.

Chapitre IV : LES FORMATIONS SUIVIES

A l'inverse des autres chapitres, l'évaluation du dispositif ne sera pas réalisée en comparant le devenir professionnel des individus qui ont participé aux stages du dispositif à celui des jeunes qui ne les ont pas connu.

Dans un premier temps, nous nous attacherons à analyser l'avis des jeunes stagiaires à propos des seules formations du dispositif.

Quelles sont à leurs yeux la nature ou l'importance des apports de type cognitif ? Y a-t-il eu une phase de développement personnel ?

Dans une seconde période, nous présenterons les formations hors dispositif suivies par les jeunes, qu'ils appartiennent ou non au dispositif.

I. L'avis des jeunes stagiaires sur les formations du dispositif

I.1. Caractéristiques générales des stages du dispositif

Tableau 34. : Les stagiaires du dispositif : effectifs suivant le type de formation, la zone géographique, le nombre de stages effectués par individu

Types de stages	Ruraux				Urbains			
	1 st.	2 st.	3 st.	Total	1 st.	2 st.	3 st.	Total
Stage orientat. approfondie (SOA)	13	0	0	13	4	2	3	9
				(17)				(8)
Stage insertion (SI)	26	2	0	28	62	7	0	69
				(37)				(59)
Stage qualificat. (SQ)	24	6	4	34	15	23	1	39
				(46)				(33)
	(84)	(11)	(5)	(100)	(69)	(28)	(3)	(100)
TOTAL	63	8	4	75	81	32	4	117
				(100)				(100)

NB : Les chiffres entre parenthèses en bas à droite représentent le % des effectifs par type de stage, les chiffres en haut à gauche portent sur les effectifs par fréquence de stage.

Les chiffres présentés ci-dessus portent sur le dernier stage suivi et indiquent la répartition des stagiaires suivant le type de formation, la zone géographique, le nombre de stages effectués par individu.

Une différence de quelques unités existe entre les périodes de regroupement et celles en entreprises. Cela témoigne du fait que, sans pour autant préjuger de sa qualité, l'alternance a effectivement fonctionné.

Ainsi, 192 jeunes ont participé à une ou plusieurs actions de formation, ce qui représente un total de 248 stages.

Sauf pour le calcul, à la fin de ce chapitre, du taux d'abandon des actions de formation, nous raisonnerons sur les 192 jeunes stagiaires et non sur les 248 stages réalisés, puisque, rappelons-le, l'analyse des réponses concerne le dernier stage suivi.

Au sein de notre échantillon, les stages d'insertion représentent la moitié des actions de formation, les stages de qualification, plus du tiers, et les stages d'orientation, le dixième.

Toutefois, l'analyse par zone géographique indique une répartition différente, puisque la proportion des stages d'insertion en zone urbaine (59 %) est plus forte qu'en zone rurale (37 %) alors que le constat inverse s'applique pour les stages de qualification (zone rurale 46 % ; zone urbaine 33 %).

L'étude du nombre de stages effectués par individu révèle que la majorité des jeunes ruraux ne participent qu'à un seul stage (84 %), alors que près d'un jeune urbain sur trois en suit deux, dont l'intitulé est principalement de qualification (72 %).

Ces diverses actions ont ainsi fait l'objet d'une évaluation de la part des jeunes stagiaires d'origine urbaine et rurale.

Nous débuterons la présentation de l'opinion des jeunes par l'exposé des appréciations sur les périodes de regroupement.

I.2. Appréciation des stagiaires sur les périodes de regroupement en formation

Les appréciations sur les périodes de regroupement sont recueillies à partir de questions ouvertes, l'enquêteur ayant comme objectif de ne pas orienter les réponses de l'intéressé qui sont, par la suite, regroupées et codées en fonction de grands thèmes dominants.

Nous examinerons successivement les avis positifs puis négatifs.

Tableau 35. : Appréciations positives
sur les périodes de regroupement

Types de stages Appréciat. posit.	S.O.A.		S.I.		S.Q.	
	Ruraux	Urbains	Ruraux	Urbains	Ruraux	Urbains
Ne sait pas	1 (8)	2 (33)	6 (27)	4 (5)	1 (35)	1 (2)
Rien de positif	3 (23)	0	2 (9)	12 (16)	0	3 (7)
Contenus techn. & professionnels	2 (15)	0	1 (5)	1 (1)	8 (31)	8 (19)
Contenus format. générale	0	1 (17)	4 (18)	7 (9)	3 (11,5)	6 (14)
Pédagogie	3 (23)	2 (33)	6 (27)	25 (34)	3 (11,5)	4 (9)
Attitude des for- mateurs-ambiance	1 (8)	1 (17)	1 (5)	18 (24)	3 (11,5)	15 (35)
Organisation du stage	1 (8)	0	0	0	0	1 (2)
Appréciation globa- positive	2 (15)	0	2 (9)	8 (11)	8 (31)	5 (12)
Total	13 (100)	6 (100)	22 (100)	75 (100)	26 (100)	43 (100)

Les jeunes se déclarent en majorité satisfaits des périodes de regroupement. Ainsi, l'opinion "rien de positif" n'apparaît pas, ou que faiblement, pour l'ensemble des stages, sauf pour celui d'insertion en zone urbaine (16% des avis).

Parmi les intitulés qui définissent le contenu des appréciations positives (contenus techniques et professionnels ; contenu de formation générale ; pédagogie ; attitude des formateurs - ambiance), deux d'entre eux sont principalement évoqués :

-La "pédagogie" qui recouvre "le contact avec l'extérieur, les activités culturelles, les débats, le travail en sous-groupes, les randonnées et visites d'usines".

-Les "attitudes des formateurs" qui renvoient à l'existence d'une "ambiance jeune, à une atmosphère de liberté et de détente".

Plus particulièrement, la mise en oeuvre d'une pédagogie active semble ressentie positivement par les stagiaires d'insertion qu'ils soient ruraux (27 %) ou urbains (34 %).

L'attitude des formateurs est, en revanche, une explication surtout avancée par les seuls jeunes des zones urbaines, en stage de qualification (35 %).

Outre ces deux sujets principaux de satisfaction, ceux relatifs aux contenus de formation générale ou technique apparaissent dans des proportions non négligeables, quoique diversement suivant l'origine géographique et le type de stage.

Les jeunes en stage d'insertion (ruraux : 23 % ; urbains : 10 %) sont moins sensibles à l'ensemble des contenus de formation que ceux de qualification (ruraux : 42,5 % ; urbains : 33 %). Toutefois, le rapport au contenu de formation générale et à celui de type professionnel est différent selon les stages.

Ainsi, les jeunes en stage d'insertion apprécient plus les contenus de formation générale (ruraux : 18 % ; urbains 9 %) que ceux de formation professionnelle (ruraux : 5 % ; urbains : 1 %).

Cette situation est inversée pour les stagiaires de qualification. La formation générale recueille moins d'avis positif (ruraux : 11,5 % ; urbains : 14 %) que celle de nature professionnelle (ruraux : 31 % ; urbains : 19 %).

Enfin l'analyse par zone géographique indique une appréciation positive des contenus de formation générale et technique plus importante pour les jeunes ruraux (insertion : 23 % ; qualification : 42,5 %) que pour les jeunes urbains (insertion : 10 % ; qualification : 33 %).

Notons, par ailleurs, l'impact quasiment nul de l'item "organisation du stage" (rythme et emploi du temps). Ainsi, si les jeunes en général estiment bien vivre ces périodes de regroupement, il apparaît cependant des divergences entre les stagiaires d'insertion et les autres (pour les premiers la pédagogie domine comme thème de satisfaction) et selon le secteur géographique (les ruraux, relativement, apprécient plus les contenus de formation générale et technique, les citadins ceux liés à l'environnement relationnel).

Tableau 36. : Appréciations négatives sur les périodes de regroupement

Type de stages Appréciat. négat.	S.O.A.		S.I.		S.Q.	
	Ruraux	Urbains	Ruraux	Urbains	Ruraux	Urbains
Ne sait pas	1 (8)	2 (33)	4 (18)	8 (10)	0 (54)	8 (18)
Rien de négatif	8 (61)	3 (50)	9 (40)	11 (15)	14 (8)	8 (18)
Contenus techniques & professionnels	1 (8)	0	0	5	2 (6)	7 (8)
Contenu de format. générale	0	0	0	12 (16)	2 (8)	5 (12)
Pédagogie	0	0	1 (5)	7 (9)	0	4 (9)
Attitude format. ambiance	1 (8)	0	1 (5)	17 (23)	1 (4)	5 (12)
Organisation stage	0	1 (17)	3 (14)	5 (7)	7 (26)	4 (9)
Appréciat. global. négatives	2 (15)	0	4 (18)	10 (14)	0	2 (5)
TOTAL	13 (100)	6 (100)	22 (100)	75 (100)	26 (100)	43 (100)

Dans l'ensemble, les périodes de regroupement sont relativement peu perçues de façon négative. En particulier, dans le cadre des stages d'orientation approfondie, plus de la moitié des jeunes ne formulent aucune critique (61 % pour les ruraux, 50 % pour les urbains).

Ce résultat confirme la part de satisfaction évoquée au tableau précédent. Cependant, cette remarque est à nuancer, car le taux d'absence de réponses, dans le cadre des avis négatifs est plus important que dans celui des opinions positives.

Un second élément invite à une attitude nuancée. Nous pouvons, en effet, constater que contrairement au cas des appréciations positives, le thème de l'organisation du stage apparaît comme un motif réel de critiques. Pour l'essentiel, il s'agit de la mauvaise organisation du stage, des niveaux trop hétérogènes, du déséquilibre filles-garçons, d'un encadrement insatisfaisant, de formateurs absents non remplacés ou du trop grand changement de professeurs.

Les appréciations négatives se répartissent différemment suivant l'origine géographique. Les jeunes ruraux, aussi bien pour les stages d'insertion que pour ceux de qualification, ne paraissent pas satisfaits de l'organisation des actions de formation.

C'est le cas de 14 % de ruraux contre 7 % d'urbains, dans le cadre des stages d'insertion, de 26 % de ruraux contre 9 % de citadins pour les stages de qualification.

Cette situation semble être, en partie, le fait d'un stage d'insertion à Louhans et d'un stage de qualification dans le Val de Saône, sur un total de cinq stages observés en zone rurale.

Dans ces deux cas, les organismes de formation ne semblent pas avoir maîtrisé quelques principes essentiels d'organisation tels que ceux liés au respect des horaires, à la présence des formateurs, aux règles de vie collective...

De leur côté, les stagiaires d'origine urbaine expriment une certaine insatisfaction pour tout ce qui concerne les contenus de formation générale et technique.

L'appréciation négative sur les contenus techniques, recueille 17 % des avis des jeunes urbains en stage de qualification contre 8 % d'origine rurale, 6 % des avis des stagiaires urbains en insertion contre aucun reproche pour ceux qui appartiennent au monde rural.

L'item relatif au contenu de formation générale rassemble 12 % des opinions défavorables pour les jeunes urbains en qualification contre 8 % pour les ruraux, 16 % pour les jeunes urbains en stage d'insertion contre aucune remarque de la part des ruraux.

Par ailleurs, une analyse détaillée par type de stage nous indique que les stagiaires d'insertion qui habitent en zone urbaine, se révèlent

aussi mécontents de l'attitude des formateurs (23 %) que satisfaits de celle-ci dans le tableau précédent (24 %).

Il demeure toutefois délicat de fournir une explication sur les avis a priori contradictoires. Est-ce dû au style de fonctionnement de certains organismes, fortement marqué et par là même fortement discuté ? Est-ce lié aux caractéristiques du public urbain, moins nuancé dans l'expression de ces points de vue, que le public d'origine rurale ?

En conclusion à cet exposé des appréciations émises sur les périodes de regroupement, nous pouvons constater que les avis positifs l'emportent sur les opinions négatives. Toutefois, cette situation s'explique différemment suivant le type de stage :

-La satisfaction des jeunes ruraux provient essentiellement de "la pédagogie utilisée", de "l'attitude des formateurs".

-Dans le cas des stagiaires ruraux de qualification, la cause est attribuée aux "contenus de formation générale et technique". Par ailleurs, lorsque les stagiaires expriment un avis négatif, ces mêmes contenus de formation sont avancés comme élément d'explication.

-Les jeunes urbains en stage d'insertion manifestent, dans une proportion parmi les plus élevées, un point de vue positif. Cette situation est attribuée à "la pédagogie et à l'attitude des formateurs". A l'image de la situation précédente, ces mêmes facteurs constituent les raisons qui motivent les appréciations négatives.

-Les jeunes urbains en stage de qualification émettent des avis positifs pour des motifs identiques à ceux avancés par le groupe des urbains en insertion. Toutefois, dans ce cas, les opinions négatives sont dues aux "contenus de formation générale et technique".

Ainsi, l'appréciation plus positive que négative émise par les jeunes recouvre des réalités différentes. Néanmoins, les thèmes dont les intitulés s'apparentent au domaine relationnel (pédagogie, attitude des formateurs) paraissent plus souvent évoqués comme un facteur d'appréciations positives que ceux liés à un contenu cognitif.

I.3. Les périodes en entreprises

L'étude des périodes en entreprise s'effectuera selon trois approches. Tout d'abord nous présenterons les différentes démarches utilisées pour trouver un lieu de stage. Puis nous aborderons l'analyse du type d'activité exercé par le jeune, pour terminer par l'exposé des diverses appréciations sur ces périodes en entreprise.

Ajoutons que les deux premiers thèmes sont les résultats d'une conduite d'entretien semi-directif (les réponses exclusives les unes par rapport aux autres sont précédées, mais la question posée par l'enquêteur reste ouverte) alors que les modalités d'obtention des appréciations sont semblables à celles évoquées au paragraphe précédent.

-a) Démarches utilisées pour trouver un lieu de stage

Tableau 37. : Type de démarches pour trouver un lieu de stage

Type de stage Démarches	S.A.O.		S.I.		S.Q.	
	Ruraux	Urbains	Ruraux	Urbains	Ruraux	Urbains
démarche individuel.	2	0	2	7	2	2
secondée par organis- me de formation	(17)		(7)	(12)	(7)	(6)
par la famille ou par relation	0	0	3	10	2	5
			(11)	(16)	(7)	(14)
démarche strictem. individuelle	2	0	6	17	7	8
	(17)		(21)	(28)	(25)	(22)
par l'organisme de formation	8	4	17	27	17	21
	(66)	(100)	(61)	(44)	(61)	(58)
Total	12	4	28	61	28	36
	(100)	(100)	(100)	(100)	(100)	(100)

De 44 à 100 % des stages en entreprise sont trouvés par "l'organisme de formation". La part laissée à la démarche individuelle (stricte ou secondée par l'organisme) n'est pas négligeable, puisqu'elle représente de 26 à 40 % des cas. Le rôle joué par la famille, tout en restant modeste, constitue un apport (jusqu'à 16 %).

Le cas des stagiaires d'insertion, en zone urbaine, mérite une attention particulière. Le rôle des organismes paraît moindre (44 % pour ce type de stage contre 61 % pour les ruraux en insertion et en qualification d'une part, et 58 % pour les urbains en qualification d'autre part).

En effet, pour deux organismes parmi les quatre observés, la recherche par le stagiaire de son lieu de stage constitue un outil pédagogique.

-b) Type d'activité exercée par le jeune en entreprise

Tableau 38. : Type d'activité exercé par le jeune en entreprise

Type de stage Type d'activité	S.O.A.		S.I.		S.Q.	
	Ruraux	Urbains	Ruraux	Urbains	Ruraux	Urbains
Participat. directe à la production	9	4	22	49	19	30
	(75)	(100)	(85)	(79)	(86)	(83)
Tâches annexes à prod. (entret. manut)	3	0	3	12	2	6
	(25)		(11)	(19)	(9)	(17)
Pas de participation	0	0	1	1	1	0
			(4)	(2)	(5)	
TOTAL	12	4	26	62	22	36
	(100)	(100)	(100)	(100)	(100)	(100)

De l'avis des stagiaires, peu d'entre eux sont exclus de la participation à la production. Tout au plus, nous pouvons introduire une nuance entre la participation directe ou annexe.

Cette dernière demeure cependant mineure, puisque l'essentiel des activités est directement lié à la production (de 75 à 100 %).

-c) Appréciations des stagiaires sur les périodes en entreprise

-les appréciations positives

Tableau 39. : Appréciations positives
sur les périodes en entreprise

Type de stage Appréciat. posit.	S.O.A.		S.I.		S.Q.	
	Ruraux	urbains	Ruraux	urbains	Ruraux	urbains
Ne sait pas	0	2 (33)	1 (5)	5 (7)	1 (4)	4 (9)
Rien de positif	1 (8)	0	1 (5)	11 (15)	4 (15)	9 (20)
Intégration dans le milieu du travail	3 (23)	0	6 (27)	18 (24)	5 (20)	13 (30)
Recon. en tant qu'adulte/travail.	0	0	2 (9)	4 (5)	0	5 (11)
Connais. et apprent. d'un métier	6 (46)	4 (77)	8 (36)	30 (41)	12 (46)	13 (30)
Impression globale-ment positive	3 (23)	0	4 (18)	6 (8)	4 (15)	0
Quant aux conditions de travail	0	0	0	0	0	0
TOTAL	13 (100)	6 (100)	22 (100)	74 (100)	26 (100)	44 (100)

Parmi les éléments favorables (intégration dans le milieu du travail ; reconnaissance en tant qu'adulte ou travailleur ; connaissance et apprentissage d'un métier, conditions de travail), la "connaissance et l'apprentissage d'un métier" constituent l'appréciation positive modale (de 30 à 77 % des opinions). L'intégration dans le milieu du travail représente le second facteur positif (de 20 à 30 %).

L'item "rien de positif", tout en demeurant faible vient en troisième position (de 5 à 20 %). Ceci nous amène à nuancer, en partie, les résultats du tableau précédent. En effet, si en majorité, la participation à la production est effective, la nature des activités exercées ne permet pas, quelquefois, de connaître une situation professionnelle dont l'apport formatif soit majeur.

Si nous poursuivons l'analyse par type de formation ou par secteur, nous pouvons constater, en premier lieu, que les S.O.A. remplissent une partie de leur raison d'être. Ainsi, 46 % des ruraux apprécient de découvrir un métier dans ce cadre, 77 % dans le cas des urbains.

Par ailleurs, les stagiaires urbains de qualification semblent trouver des éléments "peu positifs" en proportion plus importante que les autres catégories de jeunes. Les résultats sont respectivement de 20 % pour ce

groupe, contre 15 % pour les ruraux en qualification et les urbains en insertion, 5 % pour les ruraux en insertion.

En dernier lieu, il apparaît que les jeunes ruraux, qu'ils soient d'insertion (18 %) ou de qualification (15 %) émettent un jugement "globalement positif" plus important par rapport aux citadins (8 % en insertion, aucun en qualification).

-Les appréciations négatives

Tableau 40. : Appréciations négatives
sur les périodes en entreprise

Types de stages Appréciat. négatives	S.O.A.		S.I.		S.Q.	
	Ruraux	Urbains	Ruraux	Urbains	Ruraux	Urbains
Ne sait pas	3 (23)	0	2 (9)	10 (14)	6 (23)	11 (25)
Rien de négatif	8 (61)	2 (33)	15 (68)	28 (38)	8 (31)	9 (20)
Pas d'intégration mauvaise ambiance	0	1 (17)	1 (5)	10 (14)	6 (23)	3 (7)
Non reconnu en tant qu'adulte/travailleur	1 (8)	3 (50)	0	12 (16)	1 (4)	8 (18)
Pas d'apprentissage métier, trav.inintér.	1 (8)	0	3 (13)	7 (9)	4 (15)	19 (25)
Impression globalement négative	0	0	0	0	1 (4)	0
Quant aux conditions de travail	0	0	1 (5)	7 (9)	0	2 (5)
TOTAL	13 (100)	6 (100)	22 (100)	74 (100)	26 (100)	44 (100)

Ces résultats semblent indiquer que les jeunes urbains se révèlent plus sensibles à l'aspect socio-comportemental (non reconnaissance en tant qu'adulte ou travailleur) et à celui de l'apprentissage professionnel, alors que les jeunes ruraux manifestent un attachement plus important pour tout ce qui accroît leur socialisation (intégration dans le milieu de travail, son ambiance).

Signalons enfin que les "conditions de travail" non présentes dans le cadre des appréciations positives, apparaissent ici, en particulier, pour les stagiaires d'insertion. Le rôle négatif joué par les conditions de travail demeure cependant faible.

En définitive, de l'avis des interviewés, les périodes de regroupement en formation et celles en entreprise se déroulent de manière satisfaisante.

En particulier, les périodes en entreprise paraissent constituer un moment de vécu positif, de valorisation pour les jeunes.

Cependant, deux constantes méritent d'être soulignées :

-D'une part, nous pouvons remarquer que plus le désir d'acquérir une connaissance professionnelle est important, plus les critiques négatives sont nombreuses à propos des possibilités d'acquisition en périodes de regroupement et de celles en entreprise.

Cet avis est principalement exprimé par les jeunes urbains en stage de qualification.

Est-ce dû, dans le cas des périodes en entreprise, à la nature des postes de travail dont le contenu est peu différent pour un stagiaire d'insertion ou de qualification ? Dans ce cas, le jeune en stage de qualification trouve un intérêt moindre pour des tâches qui peuvent éveiller, par contre, les motivations d'un jeune en stage d'insertion.

Est-ce dû aux caractéristiques du public de qualification, celui-ci étant d'autant plus critique que, par ailleurs, à la recherche d'une formation professionnelle débouchant sur une qualification reconnue ?

-D'autre part, pour les jeunes d'insertion, il convient d'évoquer le vécu positif suscité par l'emploi de méthodes pédagogiques actives, de noter la perception plus favorable des contenus de formation générale, par rapport à ceux de type professionnel au cours des périodes de regroupement, et de souligner le rôle formateur et motivant des périodes en entreprises.

Cet intérêt pour la formation générale est-il lié aux résultats des demandes des stagiaires, conscients de leurs manques ? Constitue-t-il une résultante de l'organisation de la formation ?

Il demeure toutefois, à la suite de ces avis émis sur les périodes de regroupement, puis sur celles en entreprises de mesurer l'impact du déroulement des phases de l'alternance. Nous aborderons ainsi le thème des acquis des jeunes stagiaires.

I.4. Les acquis des jeunes

Nous analyserons les acquis des jeunes, tout d'abord, par la présentation des résultats relatifs au lieu où le stagiaire estime avoir appris le plus de choses nouvelles.

Puis nous essaierons de préciser la nature et l'importance relative des différents apports formatifs.

Enfin, nous ferons le bilan de la validation institutionnelle des acquis.

-a) Lieux privilégiés d'acquisition

Tableau 41. : Les lieux privilégiés d'acquisition

Type de stages Lieux d'acquisit.	S.O.A.		S.I.		S.Q.	
	Ruraux	Urbains	Ruraux	Urbains	Ruraux	Urbains
En atelier, au centre de formation	0	0	0	0	4	2
					(16)	(5)
En cours, au centre de formation	0	1	2	12	1	12
		(20)	(9)	(17)	(4)	(29)
Au cours de périodes en entreprises	5	3	13	37	9	14
	(42)	(60)	(62)	(53)	(38)	(34)
Autant au centre de form. qu'en entr.	6	1	6	14	9	11
	(50)	(20)	(29)	(20)	(38)	(27)
N'a rien appris	1	0	0	7	1	2
	(8)			(10)	(4)	(5)
TOTAL	12	5	21	70	24	41
	(100)	(100)	(100)	(100)	(100)	(100)

Peu de jeunes estiment ne rien avoir appris. Pour une majorité d'entre eux (de 34 à 62 %), le lieu privilégié d'acquisition est l'entreprise. Moindrement (de 20 à 50 %) il est autant en centre de formation qu'en entreprise.

Les stagiaires d'insertion, en particulier les ruraux, avantagent fortement l'entreprise. Les jeunes ruraux en stage de qualification sont plus nuancés puisque la catégorie "autant au centre de formation qu'en entreprise" recueille le même nombre d'avis que celle intitulée "périodes en entreprise" (38 %).

Les jeunes urbains en qualification se distinguent des autres, puisqu'ils sont les seuls à accorder une certaine importance au centre de formation comme lieu d'acquisition (29 %).

-b) L'apport des différents stages

La question posée aux stagiaires porte sur l'ensemble des stages, périodes de regroupement et périodes en entreprise.

Dans le cas présent, la méthode utilisée pour l'interview est différente des autres questions. Le stagiaire a la possibilité de lire les neuf rubriques avant d'effectuer un choix et peut choisir les trois apports à ses yeux les plus importants.

Tableau 42. : Apports des différents stages

Type de stages Apports	S.O.A.		S.I.		S.Q.	
	Ruraux	Urbains	Ruraux	Urbains	Ruraux	Urbains
des connaissances déjà vues	0	1 (14)	2 (3)	2 (3)	0	1 (2)
des connaissances générales nouvelles	0	2 (29)	10 (14)	12 (16)	3 (10)	6 (10)
des connaissances profes. nouvelles	0	2 (29)	20 (28)	22 (29)	12 (40)	27 (47)
des informations sur les métiers	1 (14)	1 (14)	2 (3)	5 (6)	2 (7)	4 (7)
des relat. profes. intéressantes	1 (14)	0	1 (2)	1 (2)	2 (7)	3 (5)
le fait de "se sentir bien dans sa peau"	0	0	6 (9)	5 (6)	4 (13)	4 (7)
la connaissance d'autres jeunes	3 (43)	1 (14)	11 (16)	11 (14)	3 (10)	3 (5)
une plus grande apti- tude à se débrouiller	2 (29)	0	13 (18)	13 (17)	1 (3)	7 (12)
le fait d'apprendre un métier sur le tas	0	0	5 (7)	6 (7)	3 (10)	3 (5)
TOTAL	7 (100)	7 (100)	70 (100)	77 (100)	30 (100)	58 (100)

Plus de la moitié des avis exprimés correspond à des apports de type formatif (1). Par ordre décroissant, nous trouvons les connaissances professionnelles nouvelles (29 à 47 % des opinions), les connaissances générales nouvelles (10 à 29 %), le fait d'apprendre un métier sur le tas (7 à 10 %), des informations sur les métiers (7 à 14 %), puis les connaissances déjà vues (3 à 14 %).

En regroupant les connaissances déjà vues, celles considérées comme générales et celles appelées techniques, nous obtenons de 45 à 59 % des réponses.

Dès lors, nous pouvons considérer que pour la moitié de leur temps, aux yeux des jeunes, les stages sont effectivement des lieux où l'on acquiert des savoirs.

Face à ces apports de type formatif, ceux que l'on peut appeler de "savoir être" occupent une place non négligeable (de 14 à 45 % des avis).

Une observation plus détaillée nous indique que de 16 à 27 % des jeunes, les acquis sont plutôt de nature comportementale (se sentir mieux dans sa peau, une plus grande aptitude à "se débrouiller") et

(1) Nous excluons les SAO, à ce stade de l'analyse, car les acquisitions de savoirs ne constituent pas l'objectif premier de ces stages.

pour 10 à 18 % d'entre eux, de type relationnel (connaissance d'autres jeunes, des relations professionnelles intéressantes).

Ainsi, pour l'ensemble des apports, cette première étape de l'analyse nous indique la hiérarchie suivante : les connaissances professionnelles nouvelles sont dominantes, puis viennent se positionner proches, une plus grande aptitude à "se débrouiller", des connaissances générales nouvelles et la connaissance d'autres jeunes.

Une approche par type de stages nous apprend que les informations sur les métiers constituent paradoxalement un des derniers apports des stages d'orientation approfondie.

Pour les ruraux, ces stages jouent un rôle de type socio-affectif (86 % des avis se répartissent entre "la connaissance d'autres jeunes, une plus grande aptitude à se débrouiller et des relations professionnelles intéressantes") pour les urbains, ceux-ci sont surtout l'occasion d'acquérir des connaissances nouvelles (72 %).

Les jeunes d'insertion d'origine rurale ou urbaine estiment avoir acquis plus de "connaissances professionnelles nouvelles" que de "connaissances générales nouvelles".

Rappelons, qu'à l'occasion des appréciations positives émises sur les périodes de regroupement, les réponses sont inversées.

Il apparaît donc confirmé le fait que les acquis de type professionnel sont essentiellement obtenus dans le cadre des périodes en entreprises pour les jeunes d'insertion.

En dernière analyse, il convient de souligner la place non négligeable occupée par les apports regroupés sous la terminologie de "savoir être".

Existerait-il, ainsi, par rapport au système éducatif traditionnel, un "espace de liberté" pour la prise en compte de cette dimension ?

Est-il possible de considérer que ces apports, perçus en tant que tels par les jeunes, traduisent le développement d'une nouvelle politique éducative qui intégrerait les "savoir être" au même titre que les "savoirs" et "savoir faire".

Un début de réponse peut être fourni par l'examen des procédures de validation d'acquis. De quelles manières sont pris en compte ces apports lors de la délivrance de diplômes ?

-c) La validation institutionnelle des acquis

Tableau 43. : Les diplômes préparés ou obtenus

Types de stage Diplômes	S.I.		S.Q.		Total
	Réussite	Echec	Réussite	Echec	
Certificat format. générale	1	1	4		6
C.A.P.U.C. tronc commun uniquement			5		5
C.A.P.U.C. en total.				2	2
C.A.P.			3	3	6
Total	1	1	12	5	19

Ce tableau rend imparfaitement compte de la situation des jeunes en stage d'insertion.

En effet, le Certificat de Formation Générale (C.F.G.) fut institué pendant l'année scolaire, alors que les interviews étaient en cours.

La première session s'est déroulée en novembre 1983 pour la Saône-et-Loire, et en février 1984 en Côte d'Or.

Rappelons que le C.F.G., outre les capacités de validation telles que le français, les maths et le monde actuel, innove avec l'introduction de capacités d'insertion sociale.

Si par ailleurs, des stagiaires en qualification possèdent le C.F.G., ce qui indique que celui-ci n'est pas réservé aux seuls stages d'insertion, il n'en demeure pas moins que la validation des acquis pour les stages de qualification est préoccupante.

Seulement 19 stagiaires ont connu un processus de validation sur les 192 interviewés.

De plus, nous pouvons considérer que la réussite n'est effective que pour les 3 individus qui ont obtenu un C.A.P. selon les modalités traditionnelles.

Le système du C.A.P. acquis par unités capitalisables (C.A.P.U.C.), très peu mis en place dans le cadre des stages de qualification, donne jusqu'à présent des résultats partiels.

En définitive, devant cette situation où la validation institutionnelle des acquis est quasiment nulle, il conviendrait de développer une politique volontariste de certification et de recherche de nouveaux modes de validation, en particulier pour les stages de qualification.

En conclusion de ce paragraphe, nous ne pouvons que rappeler le rôle essentiel constitué par les connaissances professionnelles nouvelles, et

celui non moins important, des apports de type socio-affectif. Cette Situation n'est pas jusqu'à présent prise en compte par les systèmes classiques de délivrance de diplôme, ce qui risque d'amoindrir, pour le jeune, une éventuelle dynamique de formation, créée par ce type de stage alterné.

Si la vision par le jeune de son vécu, au sein de ce dispositif, est majoritairement positive, il demeure toutefois à vérifier dans quelle mesure le type d'activités qu'il exerce correspond bien à ses attentes.

I.5. Le dispositif et la réponse aux attentes du jeune

La correspondance entre le vécu du jeune dans le dispositif et ses attentes sera repérée à partir de trois sources d'informations.

En premier lieu, nous analyserons les opinions comparatives du jeune entre le dispositif et l'école. Puis nous présenterons les attentes des stagiaires et leur degré de satisfaction par les actions de formation. Enfin, nous examinerons les divers motifs des arrêts en cours de formation

-a) Les opinions comparatives entre le dispositif et l'école

Tableau 44. : Opinions comparatives entre le dispositif et l'école

Opinions comparatives	C'est mieux que l'école	C'est moins bien que l'éc.	C'est pareil que l'école
Potifs			
contenus techn. & profes.	14 (12)	1 (2)	
contenu de formation généré.	8 (7)	1 (2)	
pédagogie	16 (14)	0	
attitude des formateurs	43 (37)	18 (44)	
organisation du stage	3 (3)	5 (12)	
finalité du stage	1	4 (10)	
appréciat. global. positive	3 (13)		
appréciation global. négat.		3 (8)	
stage en entreprise	24 (21)	8 (20)	
Indemnités financières	3 (3)	1 (2)	
TOTAL	115 (100)	40 (100)	17

Précisons que les motifs pour lesquels les jeunes considèrent le dispositif mieux ou moins bien que l'école ont fait l'objet d'une question ouverte, de la part de l'enquêteur.

Au vu des résultats, nous avons réutilisé la typologie, définie pour les appréciations des jeunes sur les périodes de regroupement (1).

Dans leur immense majorité, les jeunes considèrent que les stages du dispositif sont mieux que l'école (67 %).

Seuls 10 % d'entre eux estiment que c'est pareil alors que 23 % jugent que c'est moins bien.

(1) Voir pages 41 et 42.

Paradoxalement, ce sont les deux mêmes motifs qui sont, tout d'abord avancés pour expliquer le jugement de ceux qui trouvent que "c'est mieux" et de ceux qui estiment que "c'est moins bien".

Il s'agit de l'attitude des formateurs (c'est mieux : 37 % ; c'est moins bien : 44 %) et du stage en entreprise (c'est mieux : 21 % ; c'est moins bien : 20 %).

Toutefois, parmi ceux qui estiment que "c'est mieux", un sur deux motive sa préférence par l'attitude des formateurs (37 %) et la pédagogie (14 %).

Ainsi, si le dispositif semble mieux répondre que l'école aux désirs des jeunes, il convient de ne pas se limiter à cette comparaison et d'examiner le degré de satisfaction procurée par les stages de formation à l'attente des jeunes.

-b) Le degré de satisfaction procurée par les stages du dispositif à l'attente des jeunes

Tableau 45. : Degré de satisfaction procuré par les stages du dispositif à l'attente des jeunes

Type de stage	S.O.A.		S.I.		S.Q.	
	Ruraux	Urbains	Ruraux	Urbains	Ruraux	Urbains
Souhait du jeune						
Non-réponse	3 (25)	4 (66)	3 (14)	9 (12)	2 (8)	9 (20)
Rien, jeune satisf.	2 (16)	1 (17)	4 (18)	18 (25)	11 (44)	15 (34)
Retourner à l'école	1 (9)	1 (17)	0	2 (3)	1 (4)	2 (5)
Faire 1 autre form.	0	0	0	19 (26)	1 (4)	2 (5)
Avoir 1 emploi	6 (50)	0	14 (64)	18 (25)	10 (40)	6 (14)
Autres	0	0	1 (4)	7 (9)	0	1 (2)
TOTAL	12(100)	6(100)	22(100)	73(100)	25(100)	44 (100)

A la question posée suivante "qu'auriez-vous aimé faire d'autre" (question ouverte, réponse précodée), et qui vient juste après celle qui demande "où le jeune a-t-il appris le plus de choses nouvelles", de 16 à 44 % des jeunes indiquent, qu'a posteriori, ils sont satisfaits et que les stages du dispositif répondaient à leurs attentes.

Toutefois de 14 à 64 % des stagiaires auraient préféré avoir un emploi plutôt que de s'intégrer dans le dispositif 16-18 ans.

Une analyse plus fine nous indique que la satisfaction rétrospective est surtout le fait des jeunes en stage de qualification, en particulier pour les ruraux (44 %), moins pour les urbains (34 %).

Le regret d'avoir suivi une formation plutôt que de trouver un emploi est fortement ressenti par les ruraux qu'ils soient en stage de qualification (40 %) ou plus encore en stage d'insertion (64 %).

Enfin, les jeunes qui auraient aimé faire une autre formation sont dans leur grande majorité d'origine urbaine, aussi bien ceux en stage d'insertion (26 %) que ceux en stage de qualification (25 %).

N'omettons pas toutefois, de signaler le sort réservé à l'école puisque le retour dans cette structure n'est envisagé que par 3 ou 4 % des jeunes.

Par ailleurs, nous pouvons remarquer que la différence d'attitude face à la formation et à l'emploi, constatée entre ruraux et urbains lors de leur prise de contact avec les structures d'accueil (1) ne s'amointrit pas après le passage dans le dispositif.

Les jeunes ruraux demeurent plus tournés vers le travail, les jeunes urbains plus en attente de formation. Ceci semble confirmer le fait que les stratégies développées par les individus paraissent plus marquées par une différence entre urbains et ruraux que par le type de stage.

-c) Les arrêts en cours de formation

Tableau 46.: Les arrêts en cours de formation.
(périodes de regroupement et celles en entreprise)

CAUSES D'ARRET	
Abandon	26
Exclusion	5
Emploi	19
Service national	1
Départ en stage de qualification	4
Contrat d'apprentissage	1
Accident du travail	1
Départ en cours privé	1
TOTAL	58

Sur les 248 situations de stage observées (2), 58 sont arrêtées prématurément pour les raisons indiquées ci-dessus.

Nous nous attacherons plus précisément aux issues négatives (abandon et exclusion) qui représentent plus d'un cas sur deux.

En particulier, 26 arrêts sont dus à un abandon. Cette situation correspond à l'interruption d'une formation dont l'initiative appartient au stagiaire. Un taux d'abandon peut être ainsi évalué à un niveau légèrement supérieur à 10 %.

(1) Chapitre I., p. 16.

(2) Rappelons que dans le cadre des arrêts de formation, nous raisonnons sur l'ensemble des situations de stages et non, comme pour le reste de cette étude, sur le dernier stage suivi par le jeune.

Les motifs d'exclusions sont naturellement essentiellement disciplinaires, ceux d'abandon majoritairement liés à l'absence de motivation pour le stage ou d'intérêt pour la spécialité professionnelle choisie.

Signalons le cas de deux individus qui ont abandonné successivement les deux stages qu'ils avaient effectués, et le cas de celui qui après l'abandon du premier stage s'est fait exclure du second.

Quelques cas particuliers d'abandon méritent d'être soulignés.

Un individu quitte une formation car, à ses yeux, il estime le niveau du stage d'insertion insuffisant, et être victime d'une mauvaise orientation.

Un autre abandonne car il "touche plus au chômage qu'en stage".

Enfin, un jeune démissionne car le lieu de regroupement est trop éloigné et ne lui permet pas de rentrer déjeuner.

Ceci constitue le seul cas où la distance intervient comme facteur d'explication.

Nous profiterons de l'évocation de ce cas pour apporter quelques informations sur les déplacements.

Il est possible, ainsi, de préciser la proportion de jeunes pour lesquels la distance à parcourir entre leur domicile et le lieu de regroupement ou celui en entreprise est inférieur à 15 kms (le dépassement de cette distance donne droit à une allocation pour frais de déplacement).

Dans le cas des jeunes urbains, il s'agit de 91 % d'entre eux pour le parcours domicile-lieu de regroupement, de 96 % pour le parcours domicile-stage en entreprise.

Dans le cas des jeunes ruraux, 63 % d'entre eux effectuent moins de 15 kms entre leur domicile et le lieu de regroupement, 67 % entre leur domicile et le lieu du stage en entreprise.

Signalons, pour terminer, que 5 individus arrêtent leur stage en entreprise tout en poursuivant la formation (3 abandons, 1 arrêt maladie, 1 renvoi).

Ainsi, les attentes des jeunes lorsqu'ils viennent en formation semblent en partie satisfaites par le dispositif.

La grande majorité, comparant l'école et le dispositif apprécie ce dernier, et un nombre certain de jeunes sont à l'aise en stage, ou en cas d'insatisfaction, demeurent motivés pour effectuer une autre formation.

Toutefois d'une part, un taux d'abandon non négligeable existe, et d'autre part pour un jeune sur trois, la formation ne demeure qu'un substitut à l'insuffisance d'emploi.

Avant de conclure ce chapitre, nous aimerions maintenant présenter les formations que les jeunes ont suivies hors du dispositif.

II. Les formations hors dispositif suivies par des jeunes appartenant ou non au dispositif 16-18 ans

Au sein de notre échantillon, les formations suivies sont de trois types : stages de formation, retour à l'enseignement initial, apprentissage.

II.1. Les stages de formation

Tableau 47. : Stages de formation hors dispositif

TYPES DE FORMATION	EFFECTIFS
-Stage d'alphabétisation	2
-Cellule d'accueil pour handicapés de l'AFPA	1
-Préformation AFPA	1
-Stages AFPA	7
-Cours de promotion sociale	3
-Stage jeune volontaire (Ministère du temps libre)	2
-Dactylo par correspondance	1
-Stage de standardiste - téléxiste	1
-Préparation au concours de monitrice éducatrice dans un institut rural	1
-Cours privé de comptabilité	1
-Stage de mise à niveau (GRETA)	1
-Stage dans un IMPRO	1
TOTAL	22

Signalons que parmi ces stagiaires, deux d'entre eux suivent à la suite de ces formations, un stage de qualification, deux autres un stage d'insertion. Par ailleurs, sept d'entre eux participent à une action d'insertion avant de connaître un stage hors dispositif.

Parmi l'ensemble de ces stages de formation, précisons que la seule validation d'acquis institutionnelle consiste en un Brevet d'Aptitude à la Formation d'Animation (B.A.F.A.).

II.2. Retour à l'Education Nationale

Il s'agit du cas d'un seul individu. Celui-ci à la suite de la classe de 3ème, participe jusqu'au bout à un stage d'insertion. Son retour au sein de l'Education Nationale consiste à s'inscrire dans une seconde BEP/ASAI (Informatique).

II.3. L'apprentissage

Parmi les jeunes interviewés, 36 d'entre eux ont connu une situation d'apprentissage. Il convient toutefois, de différencier la situation des jeunes "hors dispositif" de ceux du "dispositif".

Tableau 48. : L'apprentissage chez les jeunes "hors dispositif"

Apprentissage seul	12
Apprentis.+stage hors dispos.postér.	4
TOTAL	16

Ainsi, 16 jeunes au sein des 67 personnes "hors dispositif" enquêtées sont en situation d'apprentissage, soit près d'un jeune sur quatre. Douze individus ne sont concernés que par une seule situation de ce type. Quatre autres suivent un apprentissage, puis un stage hors dispositif.

Tableau 49. : L'apprentissage chez les jeunes du dispositif

	Stagiaires d'insertion	Stagiaires de qualific.	TOTAL
Apprentissage antérieur à une formation du dispositif	6	3	9
Apprentissage postérieur à une formation du dispositif	10	1	11
TOTAL	16	4	20

Les rapports entre l'apprentissage et le dispositif sont proches du paradoxe. A la fois le dispositif représente une issue à l'échec de l'apprentissage, à la fois ce dernier constitue une évolution positive au cheminement professionnel des jeunes, en particulier, d'insertion. Dans le cas présent, pour moitié, les périodes d'apprentissage sont antérieures (9 cas sur 10) ou postérieures (11 cas sur 20) à celle du dispositif.

Plus globalement, il convient de remarquer que l'articulation entre apprentissage et formations du dispositif est proche de celle qui existe au sein des stages du dispositif.

En effet, l'articulation entre stages du dispositif fonctionne pour 29 jeunes sur les 191 (1) qui appartiennent au dispositif, soit 15 %. Elle est le fait entre l'apprentissage et formation du dispositif de 20 individus stagiaires parmi les 191 individus du dispositif, soit 10%. Ce constat est toutefois à nuancer dans la mesure où les passages entre les stages du dispositif sont plutôt le signe d'une évolution favorable alors que l'apprentissage est tout autant la manifestation d'une réussite que celle d'un échec.

(1) Voir Chapitre I, p. 22.

En conclusion à ce chapitre consacré aux formations suivies, il convient de souligner que le parcours de formation que se définit un jeune passe autant par le dispositif 16-18 ans que par le système de l'apprentissage.

Parmi les jeunes du dispositif, il apparaît que ces derniers vivent beaucoup mieux leur formation dans le cadre des actions d'insertion ou de qualification qu'à l'école.

Pour ces stagiaires, dans une situation d'échec scolaire importante (rappelons que certains d'entre eux sont à la limite de l'analphabétisme) la prise en compte des aspects relationnels, les périodes en entreprise apparaissent comme un élément de motivation réellement nouveau.

Toutefois, ce constat présente de façon paradoxale à la fois une des forces et une des faiblesses du dispositif.

En effet, si la majorité des jeunes vivent mieux leur stage en période de regroupement ou en entreprise qu'à l'école, il apparaît que pour les stagiaires qui souhaitent apprendre un métier (en particulier ceux de qualification), les formations du dispositif se révèlent insuffisantes.

Ainsi le dispositif ne semble pas avoir dépassé les difficultés rencontrées par ce public au sein du système éducatif traditionnel, en particulier celles liées au processus d'apprentissage des connaissances professionnelles et générales.

Rappelons enfin la partition effectuée par les stagiaires sur les moments et les lieux d'acquisition. Les "savoirs" et "savoir-faires" s'acquièrent en entreprise, le savoir-être à l'occasion des périodes de regroupement en formation.

André GIFFARD.

Chapitre V : LES REPRESENTATIONS ET LE MODE DE VIE DES JEUNES AU MOMENT DE L'ENQUETE

Ce chapitre a un double objectif, aider à mieux connaître cette catégorie de jeunes et repérer l'influence du passage dans le dispositif sur un certain nombre de comportements que l'on suppose liés à l'insertion sociale.

Un premier point sera donc consacré aux représentations de ces jeunes quant à la vie professionnelle, tandis que le second décrira un certain nombre de leurs comportements.

I. Les représentations des jeunes quant à leur vie professionnelle

Cinq questions visaient à repérer ces représentations. Elles concernaient l'envie des jeunes de faire le même travail que leur père ou que leur mère, les facteurs qu'ils jugent les plus importants pour accéder à un emploi et les représentations de l'emploi et du chômage.

En ce qui concerne les questions "aimerais-tu faire le même métier que ton père (que ta mère) ?", les réponses ne laissent aucun doute. Environ quatre jeunes sur cinq au sein de la population interrogée n'aimeraient pas faire le même métier que leur père ou mère.

Il ne semble pas en outre a priori possible d'opposer les réponses des différents sous-groupes de jeunes. Cette vision négative du métier des parents renvoie sans doute au faible niveau de qualification et au statut dévalorisé de ce métier, tel que nous avons pu le remarquer lors de l'analyse de l'origine sociale. Néanmoins, les conditions objectives de leur situation conduiront ces jeunes à occuper, au sein de l'échelle sociale, des positions identiques à celles de leurs parents.

Tableau 50. : Réponse à la question : aimerais-tu faire le même métier que ton père ?

Groupe Réponse	Urbains		Ruraux	
	Hors disp.	Dispos.	Hors disp.	Dispos.
Oui	4 (13)	19 (20)	7 (23)	10 (15)
Non	26 (87)	78 (80)	23 (77)	57 (85)
Ensemble	30 (100)	97 (100)	30 (100)	67 (100)

Tableau 51. : Réponse à la question : aimerais-tu faire le même métier que ta mère ?

Groupe Réponse	Urbains		Ruraux	
	Hors dis.	Dispos.	Hors disp.	Dispos.
Oui	5 (25)	14 (21)	3 (10)	6 (14)
Non	15 (75)	52 (79)	16 (84)	36 (86)
Ensemble	20 (100)	66 (100)	19 (100)	42 (100)

Les facteurs les plus importants pour accéder à un emploi se révèlent avoir le même ordre d'influence pour les différents groupes de jeunes, à quelques nuances près cependant.

Ainsi, le diplôme et les relations apparaissent pour ces jeunes les facteurs primordiaux d'accès à l'emploi. Mais comme nous avons déjà eu l'occasion de le noter, la formation, ici représentée par le diplôme, est plus valorisée par les jeunes urbains, qu'ils soient du dispositif ou non. Car il ne faut pas oublier que les jeunes urbains qui n'ont pas participé au dispositif ont souvent choisi des formes alternatives de formation, comme l'apprentissage.

Ceux qui accordent le moins d'importance au diplôme sont les jeunes ruraux hors dispositif, ce groupe se démarquant d'ailleurs des trois autres. En effet, ses réponses indiquent un individualisme certain, les jeunes concernés ne comptant que sur leurs qualités personnelles. Ainsi, ce sont eux qui mettent le plus l'accent sur la débrouillardise comme facteur d'accès à l'emploi (19 % de leurs réponses), sur l'intelligence (8 % de leurs réponses) ou sur la chance (14 % de leurs réponses).

Néanmoins, les autres groupes ne négligent pas l'influence de facteurs individuels comme la débrouillardise. Ceci renvoie au fait que les emplois que ces jeunes occupent font peu appel à des qualifications individuelles et leur accès est peut-être plus affaire de stratégie que de qualités socialement reconnues. Certes, ils reconnaissent la prédominance du diplôme, mais n'est-ce pas avec un certain regret, un certain fatalisme pour des jeunes dont la plupart n'auront pas eu la chance de s'en voir décerner un, ou auront eu l'espoir d'en obtenir un suite à une formation suivie après l'enseignement initial ? Et le diplôme ne représentera en définitive au mieux que 32 % des réponses.

Ce qui apparaît donc le plus valorisé, ce sont les facteurs qui aident à chercher l'emploi et non ceux qui ont trait à une qualification qui aidera à se faire sélectionner, qu'elle soit reconnue socialement, comme le diplôme, ou qu'elle se repère à travers des indices comme l'aspect ou l'attitude. Pour ces jeunes, les employeurs seront souvent indifférents aux caractéristiques qu'ils présenteront compte tenu du niveau de qualification requis pour occuper les emplois qui leur sont offerts.

Comptent avant tout l'information et la stratégie pour arriver le premier lorsqu'une offre d'emploi apparaît.

Tableau 52. : Réponse à la question : quels sont les facteurs les plus importants pour accéder à un emploi ?

(la liste des items est montrée et le jeune peut choisir deux réponses parmi les neuf possibles).

Groupe Réponses	Urbains		Ruraux	
	Hors disp.	Disp.	Hors disp.	Disp.
Diplôme	21 (32)	64 (29)	9 (18)	33 (25)
Relations	19 (28)	54 (25)	13 (25)	39 (28)
Débrouillardise	9 (13)	27 (12)	10 (19)	18 (13)
Intelligence	1 (1)	2 (1)	4 (8)	2 (1)
Expérience pratique	5 (7)	42 (19)	5 (10)	19 (14)
Personnalité	1 (1)	3 (1)	1 (2)	3 (2)
Chance	4 (6)	19 (9)	7 (14)	15 (11)
Argent	4 (6)	2 (1)		2 (1)
L'aspect et l'attitude	4 (6)	7 (3)	2 (4)	7 (5)
ENSEMBLE	68 (100)	220 (100)	51 (100)	138 (100)

Considérons maintenant les représentations que se font les jeunes, au moment de l'enquête, de l'emploi et du chômage. Rappelons d'ailleurs qu'une question en début d'interview concernait la représentation de l'emploi à la sortie de l'école. Nous pouvons donc comparer les deux ensembles de réponses à propos de l'emploi.

Il apparaît que les réponses se polarisent encore davantage sur les deux items représentant l'emploi comme moyen d'avoir de l'argent et comme moyen d'insertion sociale. C'est d'ailleurs cette dernière réponse qui voit sa part le plus augmenter, comme si ces jeunes, un peu plus âgés, avec l'expérience acquise depuis la sortie de l'école face aux difficultés de se situer dans la société, étaient encore plus sensibles à l'importance de l'insertion sociale. L'emploi sera vu par contre moins souvent à l'enquête qu'au sortir de l'école comme moyen d'acquérir une maîtrise professionnelle ou comme moyen de rompre avec une situation antérieure.

Le premier point renvoie au délai qui s'est écoulé depuis la sortie de l'école, et les conditions souvent conflictuelles de cette sortie s'oublent progressivement face aux difficultés quotidiennes.

Le second point tient sans doute au fait que la découverte de ce qu'étaient effectivement les emplois qu'ils pouvaient occuper leur a enlevé l'illusion que l'emploi, tel qu'ils étaient appelés à le vivre, pouvait leur apporter une maîtrise professionnelle.

En définitive, l'emploi est vu avant tout comme un moyen de gagner de l'argent ou de s'insérer socialement (de 63 % à 76 % selon la catégorie). Les différents sous-groupes s'opposent peu. Peut-être les jeunes du dispositif seront-ils plus sensibles au moyen de rompre avec la situation antérieure. Les jeunes ruraux hors dispositif se singulariseront à nouveau, de par leur affirmation à voir l'emploi comme un moyen de se réaliser.

Tableau 53. : Représentation de l'emploi au moment de l'enquête
(en nombre de réponses exprimées)

Groupe représentation	Urbains		Ruraux	
	Hors dispos.	Dispos.	Hors Dispos.	Dispos.
Moyen d'avoir de l'argent	21 (48)	78 (40)	20 (47)	42 (46)
Moyen d'insertion sociale	11 (26)	45 (23)	10 (23)	28 (30)
Moyen d'acquérir une maîtrise profession.		9 (5)		
Moyen de rompre avec une situat. antér.	3 (7)	23 (12)	3 (7)	11 (12)
Moyen de se réaliser	5 (12)	21 (11)	8 (19)	9 (10)
Vision du travail comme une contrainte		3 (2)		
Ne pas être au chômage	1 (2)	6 (3)	1 (2)	1 (1)
Tout	2 (5)	8 (4)	1 (2)	1 (1)
TOTAL	43 (100)	193 (100)	43 (100)	92 (100)

De la même manière qu'a donc été demandé aux jeunes ce que représentait pour eux un emploi, il leur a été demandé ce que représentait pour eux le chômage. La question était ouverte et les réponses ont été ensuite recodées selon sept items qui représentent les tendances dominantes. Trois items décrivent les appréciations négatives, trois autres les aspects positifs et un dernier traduit les appréciations neutres.

Les trois appréciations négatives qui se sont dégagées sont la représentation du chômage négative par rapport à soi (qui concerne les réponses du genre "je suis un bon à rien, un imbécile, je ne sais rien faire"), négatives par rapport aux autres (réponses du genre "j'ai honte, on me prend pour..."), négatives par rapport à l'argent.

Les trois appréciations positives sont les symétriques des précédentes et sont la représentation positive du chômage par rapport à soi (réponses du genre "j'étais tranquille, je peux organiser mon temps comme je le veux"), positive par rapport aux autres et positive par rapport à l'argent.

L'appréciation neutre correspond aux réponses envisageant le chômage uniquement comme une situation d'attente.

Tableau 54. : Représentation du chômage au moment de l'enquête
(en nombre de réponses exprimées)

Groupe Représentation	Urbains		Ruraux	
	Hors disp.	Disp.	Hors disp.	Disp.
Négatif par rapport à soi	14 (37)	37 (34)	8 (33)	20 (33)
Négatif par rapport aux autres	12 (31)	21 (19)	5 (21)	14 (22)
Négatif par rapport à l'argent	11 (28)	25 (23)	7 (29)	18 (29)
Positif par rapport à soi		4 (4)	1 (4)	3 (5)
Positif par rapport aux autres	1 (2)	1 (1)		2 (3)
Positif par rapport à l'argent		11 (10)		1 (2)
Neutre	1 (2)	9 (8)	3 (13)	4 (6)
TOTAL	39 (100)	108 (100)	24 (100)	62 (100)

Les jeunes enquêtés ressentent avant tout le chômage comme une situation négative. Ce point est d'importance dans la mesure où d'aucuns estiment que la jeunesse, ou tout au moins cette fraction, s'accommode fort bien du chômage qui peut souvent prendre pour elle la forme d'une situation volontaire. Or, selon le sous-groupe, les appréciations négatives du chômage représentent entre 76 % et 96 % des réponses.

Nous nous devons en outre de préciser que, compte-tenu de la qualité des entretiens, il n'y a a priori pas lieu de mettre en doute la sincérité des réponses.

Par ailleurs, il faut remarquer que si effectivement les appréciations négatives par rapport à l'argent occupent une place importante (entre

23 % et 29 % des réponses selon le sous-groupe), ce sont les réponses négatives par rapport à soi qui sont les plus fréquentes (entre 33 % et 37 % des réponses). La situation de chômage place ces jeunes dans une position d'auto-dévalorisation qui peut leur permettre d'accepter les conditions d'emploi qui leur sont généralement offertes.

En outre, entre 21 % et 31 % des réponses considèrent le chômage comme une situation négative par rapport aux autres, où les jeunes se sentent infériorisés socialement, habités par un sentiment de honte.

On peut d'ailleurs estimer qu'au vu de ces réponses, le dispositif acquiert une certaine utilité dans la mesure où il peut éviter aux jeunes qui se trouvent en son sein d'avoir à ressentir ces réponses négatives. Mais le problème se reposera à la fin de la formation.

Les autres formes de réponses, compte-tenu de leur rareté, ne méritent pas une analyse approfondie. Tout au plus pourra-t-on noter la part non négligeable des représentations positives par rapport à l'argent au sein des stagiaires urbains. Mais, en général, les réponses des différents sous-groupes différeront peu.

Le chômage n'apparaît donc pas comme une situation recherchée par ces jeunes, mais comme la conséquence du fonctionnement du marché du travail qui, en situation d'excédent de main-d'oeuvre, les rejette ou les cantonne dans des emplois peu qualifiés et à forte rotation. Le chômage est la marque de cette infériorisation professionnelle certes, mais aussi sociale.

Après l'analyse de ces représentations qui nous ont déjà permis de mieux connaître cette population, considérons quelques éléments de son mode de vie, en recherchant les traces de l'influence du passage par le dispositif.

II. Eléments du mode de vie des jeunes au moment de l'enquête

Trois ensembles d'éléments ont été distingués. Le premier concerne les traits de comportement que l'on suppose liés à l'autonomie, le second les traits de comportement qui sont plutôt en rapport avec l'insertion sociale. Le troisième ensemble est lié aussi à l'insertion sociale, mais se rapporte plutôt à la connaissance qu'ont les jeunes de la législation du travail.

II.1. L'autonomie des jeunes

Bien entendu, seront utilisés un certain nombre de critères qui ne concernent probablement pas l'ensemble des domaines où l'autonomie des jeunes peut s'exercer. Néanmoins, les indicateurs utilisés peuvent permettre de repérer l'autonomie de jeunes dans l'usage de leurs revenus et dans leurs déplacements.

Avant de considérer les critères d'autonomie, il faut émettre un préalable. En effet, rappelons-nous que tous les jeunes n'auront pas perçu des revenus identiques. En général, les revenus des jeunes du dispositif auront été inférieurs à ceux des jeunes hors dispositif, notamment en région rurale. Et donc, ces revenus différents placeront les jeunes dans des situations de plus ou moins grande autonomie, notamment par rapport à leurs parents.

Une première question concernait donc les relations financières qu'entretenaient les jeunes avec leurs parents et il leur était demandé, quand ils avaient des revenus, s'ils en gardaient la totalité, s'ils en donnaient la totalité à leurs parents, ou s'ils en gardaient une partie et donnaient l'autre.

En général, les jeunes ont plutôt tendance à garder la totalité de leurs revenus, ce qui correspond sans doute à leur modeste niveau. A cet égard, les jeunes ruraux hors dispositif se distinguent dans la mesure où une majorité d'entre eux partagera ses revenus avec ses parents. Cette différence renvoie à des comportements distincts. Ce groupe de jeunes a, en général, un niveau de revenus qui lui assure une autonomie financière et reverse une partie de l'argent perçu à titre de dédommagement de frais d'hébergement. Les revenus des autres jeunes correspondent plutôt à un argent de poche dont ils peuvent disposer librement.

Néanmoins, de trois à quatre jeunes sur dix des trois autres groupes partageront leurs revenus avec leurs parents, ce qui traduit la faiblesse du niveau de vie de leur famille quand on se rappelle la modestie du revenu des jeunes. On peut même ajouter que sept jeunes sur les 115 urbains du dispositif déclarent donner la totalité de leurs revenus à leurs parents.

Tableau 55. : Utilisation de son revenu par le jeune

Groupe Utilisation	Urbains		Ruraux	
	Hors disp.	Dispos.	Hors disp.	Dispos.
Garde la totalité	23 (68)	70 (61)	10 (38)	33 (56)
Donne le tout aux parents		7 (6)		1 (2)
Garde 1 part donne l'autre	11 (32)	38 (33)	16 (62)	25 (42)
TOTAL	34 (100)	115 (100)	26 (100)	59 (100)

Le fait pour un jeune de posséder l'autonomie de l'utilisation de l'ensemble de ses revenus ne signifie donc pas son autonomie financière, dans la mesure où ce sont les jeunes qui auront les revenus les plus élevés qui les partageront le plus souvent avec leurs parents.

En ce qui concerne maintenant l'autonomie de déplacement des jeunes, trois questions ont été utilisées. La première visait à savoir si les jeunes avaient ou étaient en train de passer un permis moto ou auto. La seconde portait sur la possession d'un véhicule personnel et la troisième sur le départ en vacances.

Tableau 56. : Le jeune est-il en possession du permis moto ou auto ?

Réponses	Groupe	Urbains		Ruraux	
		Hors dispos.	Dispos.	Hors dispos.	Dispos.
Oui		6	13	8	13
		(17)	(11)	(28)	(18)
Non		25	87	15	44
		(69)	(73)	(52)	(61)
Non mais prépare		5	19	6	15
		(14)	(16)	(21)	(21)
Ensemble		36	119	29	72
		(100)	(100)	(100)	(100)

La majorité de ces jeunes ne possède aucun permis et au sein du groupe où la possession est la plus fréquente, les ruraux hors dispositif, à peine trois jeunes sur dix sont titulaires d'un permis.

Deux grands résultats sont à observer dans le tableau. D'une part, les jeunes ruraux sont plus souvent possesseurs d'un permis et d'autre part, la possession d'un permis est plus fréquente chez les jeunes hors dispositif. Le premier point renvoie à un comportement différent de la part des ruraux liés à la nécessité plus fréquente des déplacements. Le second point révèle qu'à propos de ce critère, le dispositif n'aura pas aidé à l'autonomie des jeunes probablement dans la mesure où les revenus des jeunes du dispositif ont été plus faibles.

En effet, les possibilités d'autonomie réelle de déplacement sont moins divergentes, d'un groupe de jeunes à l'autre, comme le révèle le tableau suivant. Mais les moyens de déplacement les plus nobles, moto ou auto, seront plutôt l'apanage des jeunes aux revenus les plus élevés.

Tableau 57.: Le jeune est-il en possession d'un véhicule ?

Possession	Groupe	Urbains		Ruraux	
		Hors disp.	Dispos.	Hors disp.	Dispos.
Oui		10	27	9	17
		(28)	(23)	(31)	(24)
Non		26	92	20	55
		(72)	(77)	(69)	(76)
TOTAL		36	119	29	72
		(100)	(100)	(100)	(100)

En outre, au sein des urbains comme des ruraux, ce sont les jeunes du dispositif qui seront le moins souvent possesseurs d'un véhicule (23 % des urbains et 24 % des ruraux du dispositif en possèdent un). En dehors de l'aspect du revenu déjà évoqué, qui se traduit par le fort taux de possession des ruraux hors dispositif, il est possible que le plus faible taux de possession des jeunes du dispositif soit lié à leur moindre implication sur le marché du travail.

Dernier critère pour juger de l'impact du dispositif sur l'autonomie, le départ en vacances. En effet, il s'agissait de tester si le dispositif avait pu apporter aux jeunes une ouverture sur l'extérieur qui puisse les amener à quitter momentanément leur domicile pour partir en vacances.

Tableau 58.: Réponse à la question : pensez vous partir en vacances cette année ?

Réponse	Groupe	Urbains		Ruraux	
		Hors dispos.	Dispos.	Hors dipos.	Dispos.
Oui		18	55	8	9
		(55)	(47)	(27)	(13)
Non		15	45	20	54
		(45)	(38)	(26)	(76)
NSP		0	17	2	8
			(14)	(7)	(11)
Ensemble		33	117	30	71
		(100)	(100)	(100)	(100)

Il faut distinguer les urbains et les ruraux dans la mesure où ces derniers partiront nettement moins souvent en vacances que les premiers. Ces différences renvoient sans doute plus à une opposition culturelle, qu'à un problème de revenu puisque les ruraux hors dispositif partiront moins souvent que les urbains du dispositif.

Au sein des urbains, les jeunes du dispositif apparaissent plus souvent indécis. Mais ce fait mis à part, jeunes hors et du dispositif partiront dans la même proportion en vacances (55 % d'entre eux).

Les proportions seront par contre différentes chez les jeunes ruraux où les jeunes non stagiaires seront proportionnellement deux fois plus nombreux que les jeunes stagiaires à déclarer partir en vacances.

En ce qui concerne les lieux de vacances, aucune opposition ne se dégage entre les différents groupes : un peu plus d'un jeune sur dix partira à une distance inférieure à 200 kms de son domicile, un peu moins d'un sur deux en France à une distance supérieure à 200 kms de son domicile, et pratiquement quatre jeunes sur dix partiront à l'étranger.

On pourra donc retenir que le passage dans le dispositif n'apparaît pas avoir eu une influence sur l'autonomie des jeunes, telle que nous l'avons repérée. La raison principale de ce résultat tient

essentiellement aux revenus plus faibles qu'auront perçus les jeunes du dispositif.

Essayons maintenant de repérer si le passage dans le dispositif aura pu jouer sur l'insertion sociale des jeunes.

II.2. L'insertion sociale des jeunes

D'une part, nous analyserons les activités sociales des jeunes, puis sera étudiée l'utilisation de services comme le téléphone ou les services bancaires. Enfin, nous essaierons de repérer la volonté d'information à travers la lecture de journaux quotidiens.

Tableau 59.: Activités sociales des jeunes
à la date de l'enquête

Groupe Activité	Urbains		Ruraux	
	Hors dispos.	Dispos.	Hors dispos.	Dispos.
Aucune	18 (55)	55 (51)	14 (47)	38 (53)
Groupe de jeunes informel	10 (30)	31 (28)	10 (33)	21 (29)
Club, association	5 (15)	23 (21)	6 (20)	13 (18)
Total	33 (100)	109 (100)	30 (100)	72 (100)

Environ un jeune sur deux déclare n'avoir aucune activité sociale, un sur cinq fréquenter un club, une association ou un centre social et trois sur dix faire partie d'un groupe de jeunes informel.

Mais du fait qu'aucune opposition n'est à relever entre les différents sous-groupes, il ressort de ces données que le dispositif est resté sans influence propre sur les activités sociales des jeunes.

En ce qui concerne l'utilisation du téléphone, l'opposition ne sera pas entre jeunes du et hors dispositif, mais plutôt entre urbains et ruraux. En effet, si rares sont les jeunes ne téléphonant jamais, les utilisateurs réguliers se trouveront plus souvent chez les urbains. Cette différence renvoie sans doute plus aujourd'hui à une différence de comportement qu'à une inégalité d'équipement. Les jeunes ruraux ne seront que les utilisateurs occasionnels du téléphone. Mais ici encore, on ne trouve pas trace d'une quelconque influence du passage par le dispositif.

Tableau 60.: Le jeune utilise-t-il le téléphone ?

Groupe Utilisation	Urbains		Ruraux	
	hors dispos.	Dispos.	Hors disp.	Dispos.
Non	3 (8)	5 (4)	2 (7)	4 (6)
Oui, pas souvent	3 (8)	19 (16)	11 (37)	28 (39)
Oui, souvent	11 (31)	30 (25)	8 (28)	21 (29)
Oui, régulièrement	19 (53)	65 (55)	9 (28)	19 (26)
Ensemble	56 (100)	119 (100)	29 (100)	72 (100)

Nous avons en outre tenté de préciser le mode d'utilisation du téléphone en demandant aux jeunes qui téléphonaient s'il leur arrivait de téléphoner hors du département, de façon à juger de leur familiarité avec l'outil. Si les ruraux téléphonent un peu plus souvent hors de leur département de résidence (65 % contre 55 %), cela tient sans doute à l'excentricité de la Bresse Louhannaise au sein de la Bourgogne, mais aucune différence n'oppose jeunes du (et hors) dispositif. Par contre, au sein des urbains, une légère différence apparaît entre les deux groupes, dans la mesure où les jeunes hors dispositif téléphonent plus souvent à l'extérieur du département que les autres (64 % contre 53 %).

Le mode d'utilisation des services bancaires vaut la peine d'être étudié car le versement des allocations de stage se fait par virement bancaire. Ainsi, les jeunes du dispositif sont-ils souvent conduits à ouvrir un compte en banque. Néanmoins, pour tester l'influence globale du dispositif sur la familiarisation avec les services bancaires, a été demandé au jeune, outre le fait de posséder un compte, s'il était possesseur d'un carnet de chèques.

Tableau 61.: Le jeune possède-t-il un compte en banque ?

Groupe Réponse	Urbains		Ruraux	
	Hors dispos.	Dispos.	Hors dispos.	Dispos.
Non	9 (25)	4 (3)	4 (14)	13 (18)
Oui sans carnet	19 (53)	90 (76)	10 (34)	48 (67)
Oui avec carnet	8 (22)	25 (21)	15 (52)	11 (15)
Ensemble	36 (100)	119 (100)	29 (100)	72 (100)

L'influence du dispositif n'apparaît pas certaine sur la possession d'un compte car si, au sein des urbains, les jeunes du dispositif sont plus

nombreux proportionnellement à être titulaires d'un compte, les proportions sont voisines entre les deux groupes chez les ruraux.

En outre, les jeunes du dispositif, lorsqu'ils sont titulaires d'un compte, ont moins souvent recours que les autres aux services bancaires, en étant moins fréquemment possesseurs d'un carnet de chèques. Au sein des titulaires d'un compte, chez les urbains, 30 % des jeunes hors dispositif possèdent un carnet de chèques contre 22 % des jeunes du dispositif, ces proportions étant respectivement de 60 % et 19 % chez les ruraux.

Le dernier point que nous avons retenu pour juger de l'insertion sociale concerne la lecture d'un journal quotidien.

Tableau 62.: Le jeune lit-il un quotidien ?

Groupe	Urbains		Ruraux	
	Hors dispos.	Dispos.	Hors dispos.	Dispos.
Non	8 (23)	42 (36)	3 (10)	14 (19)
Oui, régulièrement	10 (28)	35 (30)	10 (35)	31 (43)
Oui, de temps en temps	17 (49)	40 (34)	16 (55)	27 (38)
Ensemble	35 (100)	117 (100)	29 (100)	72 (100)

On peut déjà noter que les ruraux seront des lecteurs plus assidus que les urbains, nouvelle différence comportementale entre les deux groupes qui vient s'ajouter à celles déjà relevées.

Mais le passage dans le dispositif n'aura pas été incitateur de recherche de l'information, dans la mesure où les jeunes du dispositif sont moins souvent que les autres des lecteurs de quotidiens. Néanmoins, il faut remarquer que si nous considérons uniquement le groupe des lecteurs, il apparaît que les jeunes du dispositif sont des lecteurs plus réguliers. Parmi les lecteurs, 47 % des jeunes urbains du dispositif sont des lecteurs réguliers contre 37 % des jeunes urbains hors dispositif, les proportions respectives valant 53 % et 38 % chez les ruraux.

La conclusion d'ensemble que l'on peut tirer des données concernant l'insertion sociale telle que nous l'avons repérée est que le passage dans le dispositif ne rend pas les stagiaires différents des autres jeunes. Le dispositif a donc peu d'effets propres sur les comportements que nous avons étudiés. En outre, les effets les plus notables, comme le mode de recours aux services bancaires chez les ruraux, marquent plutôt une position de repli des jeunes du dispositif. Mais, de nouveau, ne retrouve-t-on pas là un effet revenu lié au revenus plus faibles des jeunes du dispositif, la différence étant la plus marquée chez les ruraux ?

Analysons maintenant la connaissance qu'ont ces jeunes de la législation du travail.

II.3. La connaissance de la législation du travail

Celle-ci a été appréciée à partir de trois points qui concernent directement ces jeunes : le taux horaire du SMIC, la durée légale hebdomadaire du travail et la durée légale des congés. Sur chacun de ces points, a été demandé aux jeunes s'ils connaissent la valeur exacte.

La problématique testée est la suivante. Il est fait l'hypothèse que l'enseignement dispensé dans le cadre du dispositif incorpore ces points de législation du travail. Et donc, les jeunes du dispositif doivent pouvoir répondre. Mais les jeunes qui ne sont pas rentrés dans le dispositif ont pu avoir aussi des expériences notamment professionnelles, qui les ont conduits à apprendre aussi ces points. Il s'agit alors d'analyser si le passage par le dispositif a été plus efficace que les solutions alternatives pour l'apprentissage de la législation du travail élémentaire.

Tableau 63.: Connaissance du taux horaire du SMIC

Groupe Réponse	Urbains		Ruraux	
	Hors dispos.	Dispos.	Hors dispos.	Dispos.
Oui	17 (50)	58 (54)	13 (45)	31 (43)
Non	17 (50)	50 (46)	16 (55)	40 (57)
Ensemble	34 (100)	108 (100)	29 (100)	71 (100)

En ce qui concerne le taux horaire du SMIC, une marge de deux francs a été admise. Si les urbains se révèlent un peu mieux connaître le taux que les ruraux, le passage dans le dispositif n'apparaît pas avoir eu une influence notable. En moyenne, un jeune sur deux ignorera la valeur, même approchée du taux.

Les jeunes connaîtront par contre mieux la durée légale de travail hebdomadaire, comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 64.: Réponse à la question concernant la durée légale hebdomadaire du travail

Durée déclarée	Urbains		Ruraux	
	Hors dispos.	Dispos.	Hors dispos.	Dispos.
38 heures et moins	2 (6)	7 (6)	1 (4)	3 (4)
39 heures	28 (80)	95 (83)	26 (92)	55 (79)
40 heures et plus	2 (6)	7 (6)		3 (4)
Ne sait pas	3 (8)	6 (5)	1 (4)	9 (13)
Total	35 (100)	115 (100)	28 (100)	70 (100)

De huit à neuf jeunes sur dix selon la catégorie connaîtront la durée légale exacte, les ruraux hors dispositif étant proportionnellement les plus nombreux. Le passage par le dispositif ne se révélera d'aucune influence, comme ce sera d'ailleurs le cas pour la connaissance de la durée légale des congés.

Tableau 65. : Réponse à la question concernant la durée légale des congés

Durée déclarée	Urbains		Ruraux	
	Hors dispos.	Dispos.	Hors dispos.	Dispos.
4 semaines et -	10 (30)	29 (26)	2 (7)	9 (13)
5 semaines	19 (58)	62 (56)	22 (81)	44 (66)
5 semaines et +	0	4 (4)		
Ne sait pas	4 (12)	16 (14)	3 (12)	14 (21)
Total	33 (100)	111 (100)	27 (100)	67 (100)

Chez les urbains, un peu plus de quatre jeunes sur dix ne connaissent pas la durée exacte, qu'ils soient du (ou hors) dispositif. Les jeunes ruraux seront proportionnellement un peu plus nombreux à la connaître, mais les jeunes hors dispositif seront ceux qui la connaîtront le plus fréquemment. Le passage par le dispositif ne semble pas avoir, en tant que tel, amélioré la connaissance de la législation du travail élémentaire des jeunes stagiaires.

Cette description des attitudes et du comportement des jeunes enquêtés permet d'une part de relativiser les a priori que l'on pourrait en avoir, mais conduit aussi à repérer des segmentations au sein de ces jeunes. Ainsi, comme nous l'avions déjà constaté au cours du premier chapitre, ils comptent beaucoup sur l'emploi pour s'insérer socialement et présentent une vision très négative du chômage. Mais ils sont en même temps conscients de leur propre situation sur le marché du travail et s'ils considèrent que le diplôme est un facteur important pour accéder à l'emploi, ce sont avant tout les facteurs qui aident à chercher l'emploi qu'ils privilégient.

Les distinctions que nous avons opérées au sein de ces jeunes révèlent néanmoins des comportements différents selon les sous-groupes. Tout d'abord, certains éléments du mode de vie opposent ruraux et urbains, comme les départs en vacances, l'usage du téléphone ou la lecture de journaux. Mais surtout, il ne ressort pas un effet précis du passage par le dispositif sur les comportements et attitudes des anciens stagiaires. Nous pouvons cependant noter que les jeunes passés par le dispositif semblent posséder plus fréquemment un comportement de repli que les autres, ce phénomène étant probablement dû à leurs plus faibles revenus. Par ailleurs, et ceci pourrait être considéré comme un point plutôt négatif, le passage par le dispositif n'a pas amélioré la connaissance de la législation du travail. Il nous faudra donc resituer ces résultats par rapport à l'ensemble dans la conclusion générale de cette recherche, que nous allons tenter maintenant.

Jean-Jacques PAUL.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette analyse, ce n'est pas vraiment une conclusion de l'évaluation du dispositif "16-18 ans" que nous pouvons tirer. En effet, et c'est une des limites de ce travail, le délai souvent court entre la sortie du dispositif et l'enquête n'a pas permis de tenir compte d'éventuels effets de moyen terme. Or, l'évaluation devrait pouvoir englober la recherche de tels effets.

Mais ce travail souffre aussi d'autres imperfections qu'il est bon de rappeler, avant de nous consacrer aux grandes lignes qui se sont dégagées de cette recherche. En particulier, il ne porte que sur quelques populations très localisées et ne peut prétendre en aucune manière à généralisation. En outre, cette évaluation a pris un parti économiste et statistique. Ainsi, l'insertion sociale n'aura été étudiée qu'à travers des mesures imparfaites, les histoires de vie n'ayant pas été analysées en tant que telles. De même, les résultats présentés ici ne concernent qu'une vision partielle du dispositif, dont le fonctionnement ne peut se ramener aux chiffres discutés dans ce travail (1). En outre, si nous avons établi que les caractéristiques objectives ne distinguaient pas les jeunes du dispositif des autres et si nous avons construit des modèles pour pouvoir raisonner avec certitude "toutes choses égales d'ailleurs" quant aux effets du passage par le dispositif, il n'est pas certain que des caractéristiques plus psychologiques telles que la débrouillardise ou le dynamisme, n'opposent pas les deux groupes de jeunes, dont le type d'approche retenu ne permet pas de tenir compte.

Néanmoins, quelques grandes conclusions peuvent être tirées, sur lesquelles nous aimerions revenir pour conclure. Tout d'abord, on ne peut que rappeler que les situations observées au moment de l'enquête ne permettent pas de distinguer les jeunes passés par le dispositif des jeunes qui n'en ont pas bénéficié, le chômage étant la situation prédominante dans chacune des deux populations. Un premier élément d'explication et qui est certainement le plus pertinent, tient à la nature des emplois auxquels l'ensemble des jeunes concernés par l'enquête a accès. En effet, il s'agit, comme nous l'avons montré, d'emplois souvent de courte durée, à temps partiel, ne présentant pas toujours de garanties contractuelles, que l'on ne peut s'empêcher de qualifier de secondaire, au sens des approches en termes de segmentation

(1) Rappelons que nous avons mené une analyse plus vaste, bien que plus superficielle, dans Danrey, Giffard, Paul, Richard (1983).

du marché du travail. Ainsi, nous pouvons avancer l'hypothèse selon laquelle les caractéristiques individuelles et notamment de formation, comptent peu pour l'accès à ces emplois. Le facteur stratégique serait plutôt le temps de présence sur le marché du travail, qui permet de se consacrer à la recherche d'emplois et de se constituer des réseaux d'information. Les jeunes du dispositif se retrouvent-ils donc dans une situation voisine de leurs homologues, voire un peu plus critique, lorsqu'ils sortent de formation, celle-ci n'apparaissant pas comme un critère valorisé par les employeurs.

Un second élément d'explication pourrait rejoindre ce que nous évoquions à l'origine, à savoir qu'au moment de l'enquête, le passage dans le dispositif n'a pas encore fait sentir pleinement ses effets. Mais cette hypothèse, contradictoire avec la précédente, ne tient pas suffisamment compte des caractéristiques des emplois auxquels ces jeunes ont accès.

Peut-être qu'une meilleure validation des acquis aurait pu constituer un atout pour les jeunes du dispositif en leur permettant de gagner d'autres types d'emploi, mais le trop faible nombre de validations constaté au cours de l'évaluation n'a pas permis d'envisager cette hypothèse.

Un deuxième ensemble de résultats concerne la structure des trajectoires. Sur ce point, on ne peut que mettre en lumière l'effet, supposé jusqu'alors, du dispositif comme permettant la rétention du chômage. Les courbes que nous avons tracées sont claires à cet égard.

ET pour terminer sur les aspects un peu négatifs des résultats, il nous faut rappeler que le dispositif n'aura pas eu, en tant que tel, d'influence marquante sur l'insertion sociale, telle que nous l'avons mesurée. Ceci tient en particulier au manque à gagner qu'auront supporté les jeunes stagiaires.

Par ailleurs, on ne peut dire que le programme soit exempt d'effets positifs. Les avis des jeunes sont parlants à cet égard, puisque ceux-ci se révèlent en général satisfaits de leur passage dans le dispositif. Ainsi, ce dernier a su jouer son rôle de processus évitant la marginalisation. Mais si nous évoquons tout à l'heure les effets à moyen terme à propos d'éventuelles influences positives du dispositif sur l'accès à l'emploi, il faut aussi avoir bien conscience du fait que la marginalisation évitée au moment de la formation peut éventuellement resurgir plus tard. Néanmoins, les avis positifs des jeunes doivent conduire à s'interroger sur la pédagogie favorable sur leur passage en entreprise. Et cependant, nous avons pu montrer que ce passage n'était pas toujours des mieux préparés (1).

En outre, le processus mécanique de rétention du chômage aura contribué à l'évitement de leur signalisation et de la dégradation de la situation de ceux qui ne sont pas passés dans le dispositif.

(1) cf. Paul (1984 a) et Danrey (1984).

Enfin, les interactions entre le dispositif et l'apprentissage révèlent la complexité de la situation des jeunes concernés. Parfois ceux-ci quitteront l'apprentissage pour rejoindre le dispositif, parfois ce sera l'inverse. Mais ces observations marquent en tous cas l'attention particulière dont l'apprentissage doit être l'objet.

En ce qui concerne maintenant les aspects plus extérieurs à l'évaluation proprement dite, ressort la forte opposition entre les attitudes des urbains et celle des ruraux. Alors que les premiers arbitrent plutôt en faveur d'un comportement ou d'une nouvelle formation, les seconds révèlent une faible aptéence de formation, toutes choses égales d'ailleurs. Et cette attitude se retrouver à propos des avis sur le passage dans le dispositif puisque les ruraux se révéleront moins satisfaits que les urbains, ou en tous cas, regretteront plus souvent de ne pas avoir eu un emploi plutôt qu'une formation. Néanmoins, il ne semble pas qu'il faille se réfugier dans des explications d'ordre culturel pour expliquer ces différences. Il s'agit plutôt de systèmes d'emplois différents, où les industries implantées en milieu rural entretiennent un mode d'appel à des jeunes pour occuper des emplois d'ouvriers non qualifiés à temps plein, alors que le secteur tertiaire urbain propose plutôt aux jeunes sans qualifications validées de petits boulots.

Et c'est bien dans l'analyse de ces systèmes d'emploi et des modes d'appel à la main-d'oeuvre juvénile qu'il faut chercher les perspectives de réussite et d'échec des programmes de formation destinés à ces jeunes sortis sans formation reconnue du système scolaire.

Jean-Jacques PAUL.

BIBLIOGRAPHIE

- Amat, F. (1983) : L'entrée des jeunes dans la vie active. Synthèse des principaux résultats de l'Observatoire national des entrées dans la vie active et des bilans formation-emploi : dossier formation-emploi. Collection des études n°3 - p. 13-52, CEREQ.
- Birnbaum, M. (1975) : "The Economic Effect of Career Origins". in R. Edwards, M. Reich, M. Gordon: Labor Market Segmentation. D.C. Heath and Co.
- Clémenceau, P., Géhin, J.P. (1983) : Le renouvellement de la main-d'oeuvre dans les secteurs : quelles conséquences pour l'accès des jeunes aux emplois. Formation-Emploi n°2. Avril-Juin. Doc. Fr., 7-18.
- Danrey, J., Giffard, A., Paul, J.J., Richard, M. (1983) : Observation et évaluation du dispositif de formation et d'insertion des jeunes de 16 à 18 ans en Bourgogne. Bilan d'une première année de fonctionnement. IREDU, 219 p.
- Danrey, J. (1984) : Observation et évaluation du dispositif de formation et d'insertion des jeunes de 16 à 18 ans en Bourgogne. "Les entreprises et l'alternance", IREDU, juillet, 31 p.
- Giffard, A., Paul, J.J. (1981) : La formation continue des jeunes. Contenu et impact. IREDU, 142 p.
- Maréchal, P., Viney, X. (1983) : Les premières années de vie active des jeunes sortis en 1975 des classes terminales de CAP et de BEP. Formation-Emploi n°2, Avril-Juin p. 19-34.
- Marry, C. (1983) : Origine sociale des réseaux d'information des jeunes ouvriers. Formation-Emploi, n°4, octobre-décembre, p. 3-15.
- Paul, J.J. (1982) : Trajectoires professionnelles et structuration du marché du travail, in : Formation et Emploi Colloque de Toulouse. Editions du CNRS, p. 95-124.
- Paul, J.J. (1984a) : Organismes de formation et alternance. Formation Emploi, n°7, Juillet-Septembre, p. 41-49.
- Paul, J.J. (1984b) : Note de synthèse : Les analyses françaises des relations formation-emploi. Revue Française de Pédagogie, n°69, Octobre-Décembre. p. 65-98.

- Paul, J.J., Richard, M. (1985) : Attitudes et situations des jeunes face à la formation et à l'emploi : les limites d'une approche culturelle. Communication au Colloque "Enseignements agricoles et formation des ruraux". Paris, 23-24-25 janvier, 23 p.
- Rose, J. (1984) : En quête d'emploi. Economica, Paris.
- Seibel, C. (1984) : Genèse et conséquences de l'échec scolaire. Revue Française de Pédagogie, n°67, p. 7-27.
- Spilerman, S. (1977) : Careers, Labor Market Structure and Socio-Economic Achievement. American Journal of Sociology. November.
- Thurow, L. (1975) : Generating Inequality, Basic Books.
- Viney, X. (1983) : L'insertion des jeunes sur le marché du travail : Les pièges d'une analyse statique et quelques réponses fournies par l'étude des cheminements professionnels. Formation-Emploi, n°4, p. 74-77.

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1. Le nombre d'enfants dans la famille	7
2. Situation du père	7
3. Situation de la mère	8
4. Profession du père	8
5. Niveau dernière classe suivie	9
6. Diplôme	9
7. Niveau de la dernière classe suivie chez les urbains stagiairisés et non stagiairisés	10
8. Situation entre la sortie de l'école et le premier contact avec la structure d'accueil	10
9. Part de ceux qui ont déjà travaillé au sein des différents sous-groupes	11
10. Souhait du jeune au sortie de l'école	12
11. Souhait des parents au sortie de l'école	13
12. Représentation de l'emploi avant la présentation à la structure d'accueil (en nb de réponses)	14
13. Projet des parents lors de la prise de contact avec la structure d'accueil	15
14. Projet des parents selon l'entrée ou non du jeune dans le dispositif	16
15. Attentes des jeunes lors de la prise de contact avec la structure d'accueil (en nb de réponses)	16
16. Raisons du refus de la proposition	7
17. Pourcentage du temps passé dans chacune des situations par les jeunes enquêtés	18
18. Situation des jeunes urbains à l'enquête selon la trajectoire dans le dispositif	22

19. Situation des jeunes ruraux à l'enquête selon la trajectoire dans le dispositif	23
20. Les modèles d'accès à l'emploi	24
21. Revenu mensuel moyen de juillet 82 à février 84 (F.)	26
22. Part des individus de chaque groupe ayant eu au moins un emploi sur la période	28
23. Moyennes exprimées en mois des durées d'emploi de chômage et de formation en fonction du nombre d'emplois	29
24. Taux de chômage à l'enquête	30
25. Les métiers concernés (en %)	31
26. Structure sectorielle des emplois : zones d'emploi et panel	32
27. Les branches d'activité impliquées (en %)	32
28. Répartition des établissements selon la taille	33
29. Par trajectoires individuelles, durée hebdomadaire de l'emploi (en %)	34
30. Nature de la convention liant le jeune en emploi à l'employeur (en %)	35
31. Rémunération par sexe et localisation	35
32. Nombre de mois chômés sur la période par types de trajectoires n'ayant pas contenu d'emploi	36
33. Importance en pourcentage de l'inactivité par rapport au temps total non travaillé (formation exclue)	37
34. Les stagiaires du dispositif : effectifs suivant le type de formation, la zone géographique, le nombre de stages effectués	39
35. Appréciations positives sur les périodes de regroupement	41
36. Appréciations négatives sur les périodes de regroupement	42
37. Type de démarches pour trouver un lieu de stage	45
38. Type d'activité exercé par le jeune en entreprise	45

39. Appréciations positives sur les périodes en entreprise	46
40. Appréciations négatives sur les périodes en entreprise	47
41. Les lieux privilégiés d'acquisition	49
42. Apports des différents stages	50
43. Les diplômés préparés ou obtenus	52
44. Opinions comparatives entre le dispositif et l'école	53
45. Degré de satisfaction procuré par les stages du dispositif à l'attente des jeunes	54
46. Les arrêts en cours de formation (périodes de regroupement et celles en entreprise)	55
47. Stages de formation hors dispositif	57
48. L'apprentissage chez les jeunes "hors dispositif"	58
49. L'apprentissage chez les jeunes du dispositif	58
50. Réponse à la question : aimerais-tu faire le même métier que ton père ?	60
51. Réponse à la question : aimerais-tu faire le même métier que ta mère ?	61
52. Réponse à la question : quels sont les facteurs les plus importants pour accéder à un emploi ?	62
53. Représentation de l'emploi au moment de l'enquête (en nombre de réponses exprimées)	63
54. Représentation du chômage au moment de l'enquête (en nombre de réponses exprimées)	64
55. Utilisation de son revenu par le jeune	66
56. Le jeune est-il en possession de permis moto ou auto ?	67
57. Le jeune est-il en possession d'un véhicule	67
58. Réponse à la question : pensez-vous partir en vacances cette année ?	68

59. Activités sociales des jeunes à la date de l'enquête	69
60. Le jeune utilise-t-il le téléphone ?	70
61. Le jeune possède-t-il un compte en banque ?	71
62. Le jeune lit-il un quotidien ?	72
63. Connaissance du taux horaire du SMIC	73
64. Réponse à la question concernant la durée légale hebdomadaire du travail	74
65. Réponse à la question concernant la durée légale des congés	74

Table des Matières

Introduction Générale	1
Chapitre I : CARACTERISTIQUES DES JEUNES ET ATTITUDES A LA SORTIE DE L'ECOLE ET LORS DU PASSAGE A LA STRUCTURE D'ACCUEIL	6
I. Les caractéristiques individuelles des jeunes enquêtés	6
II. Les attentes des jeunes et de leurs parents à la sortie de l'école et lors de la prise de contact avec la structure d'accueil	11
II.1. Les souhaits au sortir de l'école	12
II.2. Les attentes lors de la prise de contact avec la structure d'accueil	14
Chapitre II : L'INFLUENCE DU PASSAGE DANS LE DISPOSITIF SUR LA TRAJECTOIRE PROFESSIONNELLE	18
I. La structure globale des trajectoires	18
II. La situation des jeunes en février 1984	21
III. Les revenus perçus par les jeunes au cours de la trajectoire	26
Chapitre III : L'EMPLOI ET LE CHOMAGE	28
I. L'emploi	28
I.1. Situation générale des jeunes face à l'emploi	28
I.2. La demande de travail	30
I.3. Caractérisation de l'emploi occupé	33
II. Le chômage : effets des trajectoires individuelles	36
Chapitre IV : LES FORMATIONS SUIVIES	39
I. L'avis des jeunes stagiaires sur les formations du dispositif	39
I.1. Caractéristiques générales des stages du dispositif	39

I.2. Appréciation des stagiaires sur les périodes de regroupement en formation	40
I.3. Les périodes en entreprises	44
I.4. Les acquis des jeunes	48
I.5. Le dispositif et la réponse aux attentes du jeune	53
II. Les formations hors dispositif suivies par des jeunes appartenant ou non au dispositif 16-18 ans	57
II.1. Les stages de formation	57
II.2. Retour à l'Education Nationale	57
II.3. L'apprentissage	58
 Chapitre V : LES REPRESENTATIONS ET LE MODE DE VIE DES JEUNES AU MOMENT DE L'ENQUETE	 60
I. Les représentations des jeunes quant à leur vie professionnelle	60
II. Eléments du mode de vie des jeunes au moment de l'enquête	65
II.1. L'autonomie des jeunes	65
II.2. L'insertion sociale des jeunes	69
II.3. La connaissance de la législation du travail	72
 CONCLUSION GENERALE	 75
BIBLIOGRAPHIE	78
TABLE DES TABLEAUX	80
TABLE DES MATIERES	84

PUBLICATIONS DE L'IREDU
depuis septembre 1984

- ORIVEL (F.) : "Le financement régressif des services sociaux en Afrique francophone", IVèmes Journées d'Economie Sociale sur l'évaluation des politiques sociales, Paris, 27-28 septembre 1984.
- PERROT (J.) : "Offre d'équipements socio-culturels et sportifs et comportement des élèves", IVèmes Journées d'Economie Sociale, Paris, 27-28 septembre 1984. 25 p.
- PAUL (J.-J.), RICHARD (M.) : "Éléments d'évaluation du dispositif de formation et d'insertion destiné aux jeunes de 16 à 18 ans, IVèmes Journées d'Economie Sociale, Paris, 27-28 septembre 1984.
- EICHER (J.-C.) : "Educational costing and financing in developing countries: Focus on Sub-Saharan Africa. World Bank Staff Working Paper n°655, 193 p.
- RASERA (J.-B.) : "Des soins de santé primaires aux auto-soins". Intervention à la réunion Economie médicale, Lyon, 5-6 octobre 1984, 14 p.
- PAUL (J.-J.) : "Note de synthèse : Les analyses françaises des relations formation-emploi", Revue Française de Pédagogie, n°69, octobre 1984, pp.65-98.
- MINGAT (A.) : "Who profits from the public funding in education: A comparison by world regions". En collaboration avec J.P. TAN, World Bank, octobre 1984, 19 p.
- MINGAT (A.) : "User charges for education: The ability and willingness to pay in Malawi". En collaboration avec J.P. TAN et K.H. LEE. World Bank Staff Working Papers n°661, 1984. 101 p.
- EICHER (J.-C.) : "L'introduction massive de nouvelles technologies de l'information dans l'enseignement : perspectives financières et organisationnelles, Colloque du Goethe Institute, Paris, 10-12 octobre 1984.
- EICHER (J.-C.) : "Coût et efficacité de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information dans l'éducation", Revue Française de Finances publiques, 1984, n°6. 22 p.
- PERROT (J.) : "Les influences des caractéristiques de l'offre d'éducation sur l'organisation du temps des élèves" Revue Française de Pédagogie, n° 69, octobre 1984.
- MINGAT (A.) : "Les acquisitions scolaires des élèves au Cours Préparatoire : les origines des différences". Revue Française de Pédagogie, n) 69, octobre 1984.
- ORIVEL (F.) : "De quelques avantages et inconvénients de la centralisation du système français d'enseignement", Revue Française de Finances Publiques, n°6, 1984. 19 p.
- RASERA (J.-B.) : "Analyse du système éducatif nigérien" Rapport pour la Banque Mondiale, novembre 1984. diffusion restreinte.
- RASERA (J.-B.) : "Analyse du système sanitaire nigérien" Rapport pour la Banque Mondiale, novembre 1984. diffusion restreinte.

BIBLIOTHÈQUE DE LA BANQUE MONDIALE
ÉTUDES ET DOCUMENTS

- DANREY (J.) : "Le projet expérimental d'intégration socio-économique des personnes handicapées : l'exemple du district de Dijon" C.E.E., novembre 1984 - 24 pages.
- RASERA (J.-B.) : "Coût et financement de l'enseignement au Sénégal", Rapport pour la Banque Mondiale, décembre 1984. 52 p. diffusion restreinte.
- KERBLAT (M.) : "Les inégalités interdépartementales de scolarisation : leurs racines historiques et leurs relations avec la croissance économique. Thèse de 3ème cycle. Décembre 1984.
- PAUL (J.-J.), RICHARD (M.) : "Attitudes et situations des jeunes ruraux et urbains face à la formation et l'emploi : les limites d'une approche culturelle". Communication au Colloque "Enseignements agricoles", Paris 23-25 janvier 1985. 23 p.
- PERROT (J.) : "L'enseignement agricole entre l'attraction de l'urbain et le retour à la ferme : vue transversale". Communication au Colloque "Enseignements agricoles". Paris 23-25 janvier 1985. 25 p.
- CUENIN (S.), EICHER (J.-C.), BEYTAN (M.) : "L'évolution de l'enseignement supérieur en France et en Israël depuis 1970. Etude comparative". A.T.P. Internationale du C.N.R.S. Janvier 1985. 180 p.
- MILLOT (B.) : "Haïti Education and Human Resources Sector Assessment: Economic and Fiscal Analysis". Port-au-Prince, Janvier 1985. 130 p. environ (en collaboration avec P. EASTON). diffusion restreinte.
- MINGAT (A.) : "Optimisation de la combinaison des facteurs de quantité et de qualité en éducation. Quelques arbitrages qui valent d'être considérés". Communication au Colloque de l'A.F.E.C. sur "la qualité et le niveau de l'éducation : un problème mondial". Sèvres, 7-9 février 1985 20 p.
- ORIVEL (F.) : "Quelle éducation pour les ruraux des pays en voie de développement ? Le cas de l'Afrique", Education Permanente, n°77, mars 1985. pp. 155-163.
- RASERA (J.-B.) : "Circuit et circulation : une fausse analogie" Cahier de la Revue d'Economie Politique, 1985. En collaboration avec C. GNOS.
- MINGAT (A.) : "Analyse des coûts et du financement de l'éducation au Mali" Rapport pour la Banque Mondiale, 1985.
- MINGAT (A.) : "On the Quantity-Quality Trade-off in Education" World Bank. 1985. En collaboration avec J.P. TAN.
- MINGAT (A.) : "Analyse économique et fondements sociaux des disparités de salaires". Rapport pour le Ministère de la Recherche. 1985. 50 p. En collaboration avec J.-P. JAROUSSE.
- MILLOT (B.), BOWMAN (M.J.), SCHIEFELBEIN (E.) : "An adult life cycle on public subsidies to higher education in three countries" mars 1985 - 25 pages.